

# BULCOM

N° 27 Vendredi 9 juillet 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier  
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



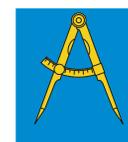
Enges



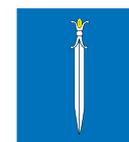
Hauterive



Le Landeron



Lignières



La Tène



Saint-Blaise

## VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le corps humain: un moteur, une source



On l'oublie trop souvent, mais notre corps produit et dégage de la chaleur. Anne May revient sur l'idée d'utiliser le corps humain comme source d'énergie et même d'électricité. A lire en page 17

## CUNIER SA

Electricité • Sonorisation  
Industrie • Téléphone  
Dépannage • Alarme

Route de Soleure 10 • 2525 Le Landeron  
Tél. 032 751 23 72  
cunier-sa@bluewin.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES  
CHAUFFAGES CENTRAUX  
TUBAGES DE CHEMINÉES  
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76  
2520 LA NEUVEVILLE  
WWW.NMARTISA.CH



## N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES



Découvrez en page 16  
le publireportage sur  
Gottburg et ses apprentis

**GOTTBURG** Le toit, c'est nous!

ÉPICERIE SNACK-BAR  
DE LA TÈNE

Nouvelle équipe, nouvelle dynamique !



ÉPICERIE

SNACK & BAR

LOCATION & SPORTS

EVENTS

Chemin de la Tène 102  
2074 Marin-Epagnier

Sur présentation  
de cette annonce  
**-10% DE REMISE**  
Dès CHF 100.-  
En magasin  
Jusqu'à fin juillet !

7/7 NON-STOP

ÉPICERIE

8H - 20H

SNACK BAR

11H - 21H

032 753 24 55  
info@au-bord-du-lac.ch

## Eco-constructeur

Entreprise générale  
Rénovations et assainissements  
**Béton armé et maçonnerie**  
Ouvrages d'art en béton armé  
**Génie civil**  
Terrassements et travaux spéciaux  
**Revêtements bitumineux**  
Travaux hydrauliques  
**Renaturation et protection  
contre les crues**  
Valorisation des matériaux  
**Déconstruction et désamiantage**  
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



Découvrez le publireportage de l'épicerie Au Bord du Lac en page 19

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

**SAINT-BLAISE**



**TRAVAUX DE CURAGE DU RUAU**



Les travaux de curage du Ruau du 5 au 9 juillet 2021 (pour autant que le niveau de l'eau du Ruau le permette) engendreront plusieurs perturbations au village de Saint-Blaise.

**En face de la boucherie Léger :** Un camion viendra se garer sur la place blanche limitée à 15 minutes

**Ruelle des Voûtes :** Des tuyaux gêneront les habitants qui voudraient se garer chez eux

**Long du Ruau :** Pour des questions de sécurité, les abords du Ruau seront impraticables

**Rue de la Châtellenie :** La rue sera mise en sens unique

**L'accès aux piétons reste garanti. La faune sera préservée. Le service de la faune, des forêts et de la nature passera récupérer les poissons et les remettra sitôt les travaux terminés.**

**SAINT-BLAISE**



**HORAIRES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :

**Du 5 juillet au 13 août 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00**

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

**Le bureau Accord sera exceptionnellement fermé du 19 juillet au 23 juillet. Pour les demandes urgentes d'aide sociale, merci de vous adresser directement au service social : 032 886 49 70**

**Reprise des horaires normaux dès le lundi 16 août 2021.**

**SAINT-BLAISE**



**FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD**

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch) pour toute autre information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**SAINT-BLAISE**



**LOCATION DE VÉLOS À 50%**



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la commune de Saint-Blaise informe la population que les 50 premiers habitants à se présenter aux guichets du contrôle des habitants (Grand'Rue 29) se verront remettre un coupon de réduction de 50% sur les abonnements Neuchâtelroule (30.– au lieu de 60.–). Le téléchargement de l'application « Donkey Republic », la création d'un compte client ainsi qu'une carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) sont nécessaires avant le passage au guichet. Sans ces 3 dernières conditions, l'abonnement ne pourra être délivré. L'introduction du code au sein de l'application se fera par le collaborateur au guichet. Offre valable jusqu'au 31.12.2021 et réservée aux habitants de Saint-Blaise.

**SAINT-BLAISE**



**COMMISSION D'URBANISME**

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir :

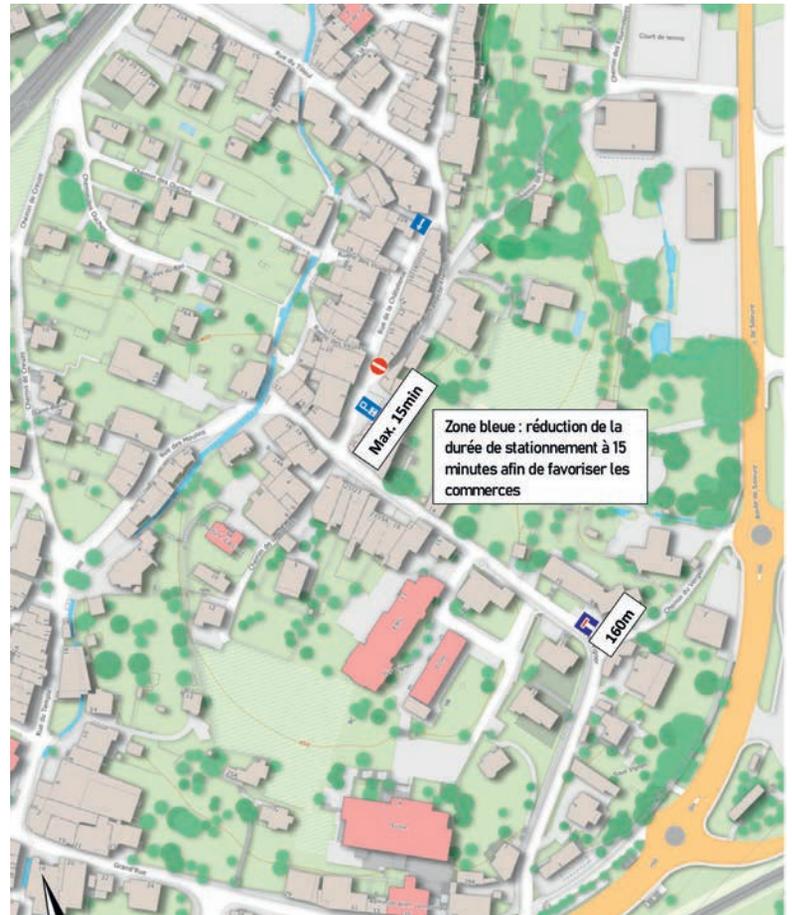
**31 août 2021, 28 septembre 2021, 26 octobre 2021,**

**30 novembre 2021, 21 décembre 2021**

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers complets doivent être déposés dans un délai de 10 jours ouvrables avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site [www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch).

Saint-Blaise, le 9 juillet 2021



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

## SAINT-BLAISE



## AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 110987**

Parcelle(s) et coordonnées : 4395 - Saint-Blaise ; 1206876/2566241

Situation : Vigner ; Avenue des Pâquiers 22

Description de l'ouvrage : Construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec support d'antennes, systèmes techniques et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G/STRU

Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA/Invoice Center/Réf : STRU, 8901 Urdorf

Auteur(s) des plans : Hitz et Partner SA, Tiefenastrasse 2, 3048 Worblaufen

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone industrielle/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## SAINT-BLAISE



## AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 111702**

Parcelle(s) et coordonnées : 2426 - Saint-Blaise ; 1207349/2565891

Situation : Pré-Brenier

Description de l'ouvrage : Construction d'une tour à hirondelles

Requérant(s) : Commune de Saint-Blaise, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique ZUP-4/Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## SAINT-BLAISE

FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT À SAINT-BLAISE ET HAUTERIVE

Les Conseils communaux de Saint-Blaise et d'Hauterive ont le plaisir de vous annoncer que des **feux d'artifice seront tirés le 1<sup>er</sup> Août 2021 (à partir de 22h15)**. Une barge sera installée à distance du port de Saint-Blaise et les citoyennes et citoyens auront tout le loisir de voir ces magnifiques feux d'artifice.

Les mesures sanitaires actuelles nous contraignent à renoncer aux animations festives habituelles (repas, musique etc.). Aussi, nous vous rappelons que les rassemblements de masse sont à éviter.

Cependant, nous avons le plaisir d'accueillir 5 groupes d'artistes qui se déplaceront durant l'après-midi et en début de soirée au gré de l'espace de la plage Ouest et du Centre du village pour quelques animations divertissantes dès 14h00 :

- contes, avec le Chariot des contes
- musique, avec La Belle Paire
- magie, avec Pierre et Enzo les magiciens
- jonglerie/cirque, avec CircoBello
- sculpture de ballons, avec Zebrano
- tambours, avec l'Association musicale Neuchâtel Saint-Blaise

S'agissant de la restauration, nous vous encourageons à privilégier les établissements villageois (Saint-Blaise et Hauterive).

En vous souhaitant un bel été et un joyeux 1er août nous vous adressons, à toutes et tous, nos plus cordiales salutations

Les Conseils communaux de Saint-Blaise et d'Hauterive

## LIGNIÈRES

ANNULATION DE L'ÉDITION 2021 DE LA FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

Bien que la situation sanitaire ait évolué positivement ces dernières semaines, le Conseil communal a néanmoins pris la décision d'annuler la manifestation du 1<sup>er</sup> Août en 2021.

En effet, par mesure de précaution et, en regard des dispositions à prendre pour garantir le respect des mesures sanitaires en vigueur, le Conseil communal a estimé qu'il n'était pas opportun d'organiser actuellement un événement officiel rassembleur.

Nous invitons malgré tout la population de Lignièrès à pavoiser les maisons du village pour commémorer cet anniversaire.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous souhaitons à toutes et à tous un agréable été et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL

## LIGNIÈRES



## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

## Taille des arbres et des haies en bordure de voie publique

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2021**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront refacturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

## LA TÈNE



## OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon les horaires suivants :

## Du lundi 5 juillet au vendredi 16 juillet

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Mardi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

## Du lundi 19 juillet au vendredi 13 août

	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 16 août 2021.



Réparations mécaniques toutes marques

Vente de véhicules neufs et d'occasions

Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62  
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**LA TÈNE**

**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL COMMUNAL**

**Suspicion de contamination de l'eau à La Tène**

Le Conseil communal informe la population d'une suspicion de pollution du réseau d'eau potable de La Tène.

En effet, ce jeudi 1er juillet, l'analyse d'un prélèvement d'eau effectué dans le quartier du Closesl à Marin a révélé la présence de germes (bactéries).

**Par mesure de précaution**, la population de **l'ensemble de la commune de La Tène** (Marin, Epagnier, Thielle et Wavre) est invitée à **bouillir l'eau** du robinet avant de la consommer.

Le flyer en annexe vous communique d'autres renseignements importants.

Egalement, dès 19 h 00 ce jeudi, **un premier point de distribution d'eau minérale est organisé**

- à l'ancien hangar du feu à marin (Louis-de-Meuron 8 à Marin), à côté du hangar de la voirie

D'autres points de distribution seront organisés dans les villages dès vendredi, ce qui fera l'objet d'une information ultérieure.

Nous vous prions de ne prendre qu'un six-packs à la fois, afin qu'il y en ait pour tout le monde.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, veuillez contacter la commune au 032 886 65 00 afin que nous organisions une livraison.

Pour toutes questions, vous pouvez également contacter :

- la commune La Tène pour des questions générales, 032 886 65 00
- Viteos, pour des questions techniques 078 300 92 99

Ces mesures sont valables aussi longtemps que la commune ne les aura pas levées.

La Tène, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



**Attention – eau contaminée**  
**L'eau potable doit être bouillie**

Zones touchées: **La Tène**

L'eau doit être brièvement portée à ébullition.  
L'ébullition garantit la destruction des éventuels germes pathogènes.

Il est nécessaire de faire bouillir l'eau pour les usages suivants, en particulier:

- Boisson, préparation de boissons (p. ex. glaçons)
- Préparation de la nourriture
- Lavage des dents
- Raison médicales (nettoyage des plaies, rinçage du nez, etc.)
- Vaisselle à main
- Préparation du thé ou du café avec des appareils ménagers
- Lavage de fruits, salades et légumes
- Boisson pour les animaux sensibles

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau pour les lave-vaisselle (choisir un programme à au moins 80°C), les nettoyages, le rinçage des toilettes ou le lavage de linge.

**Comportement à adopter**  
Nous recommandons l'eau en bouteille pour la boisson et l'alimentation des nourrissons.

**Vous avez déjà consommé de l'eau contaminée?**  
Si vous constatez l'apparition de fièvres, de diarrhées et/ou vomissements, consultez un médecin.

**Informations complémentaires**  
Le 01 juillet 2021, Viteos a relevé des indices comme quoi le réseau de distribution pourrait être contaminé. Nous mettons tout en œuvre pour revenir à une situation normale au plus vite. Cette situation pourrait cependant durer plusieurs jours. La population sera régulièrement informée de l'évolution de la situation. Cette recommandation se base sur les recommandations de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

Pour toute question, notre hotline est à votre disposition: **0 800 800 012**  
Vous pouvez également contacter la commune de La Tène : **032 886 65 00**

Des communiqués sont régulièrement publiés sur les sites:  
[www.viteos.ch](http://www.viteos.ch) [www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch)



**LA TÈNE**

**RÉCEPTION DES SPORTIFS MÉRITANTS**

La commune de La Tène organisera le 27 octobre prochain, la réception annuelle pour les sportifs méritants du village.

Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2020/2021 des résultats particuliers (médailliers, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de prendre contact avec l'administration communale, Tél. 032 886 65 00, **jusqu'au vendredi 20 août 2021, dernier délai.**

**RÈGLEMENT DE DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS MÉRITANTS**

1. Le Conseil communal remet chaque année une récompense aux sportifs champions ou méritants, dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sport.

Peuvent obtenir une récompense :

- toute personne ayant son domicile à La Tène ou faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène ;
- toute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène.

2. Pour obtenir une récompense, il faut :

- a) pour les équipes
  - obtenir un titre de champion cantonal ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure.
- b) pour les individuels
  - obtenir une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romande ;
  - obtenir une place dans les 4 premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial.

La période prise en considération va de juillet d'une année à juin l'année suivante.

Le Conseil communal se réserve la possibilité d'attribuer d'autres récompenses à un sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnel ou ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieux. Il en est de même pour une personne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport. Le Conseil communal décide de la nature de la récompense.

3. Une personne championne dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne pourra recevoir qu'une récompense. Il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

4. Les cas non prévus par le présent règlement feront l'objet d'une décision du Conseil communal.

5. Le présent règlement a été adopté par le Conseil communal de La Tène dans sa séance du 3 août 2009. Il entre en vigueur immédiatement.

La Tène, le 28 juin 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



**LA TÈNE**

**LA FÊTE DES ÉCOLIERS À WAVRE**

Vendredi 25 juin, c'était la fête au collège de Wavre ! La kermesse étant à nouveau annulée à cause de la pandémie, les deux sociétés du village ont improvisé, pour la deuxième année consécutive, une fête pour les écoliers.

La Société d'Emulation de Thielle-Wavre a organisé un bar à sirops et de nombreux jeux dans la cour d'école, alors que le Comité de l'Association du P'tit Four cuisait au feu de bois des pizzas que les enfants ont pu préparer eux-mêmes !

C'était une journée radieuse qui a permis aux élèves du collège de Wavre de célébrer la fin de l'année scolaire de manière joyeuse et festive !

Merci à tous les bénévoles qui sont venus animer cette belle journée et aux enseignants du collège de Wavre qui ont encadré leurs élèves.



## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

## LA TÈNE



## ECLAIRAGE PUBLIC : CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Nous vous informons que l'entreprise Groupe E réalisera le contrôle des installations liées à l'éclairage public entre le lundi 26 juillet et le vendredi 6 août. Cette campagne d'examen et de tests se fera en deux temps.

Tout d'abord, durant la semaine du 26 au 31 juillet, les différentes consoles seront examinées.

Puis, au cours de la semaine du 2 au 6 août, le reste des installations seront contrôlées. C'est notamment à cette occasion qu'un examen approfondi de l'état mécanique des mâts et de leur stabilité sera effectué. Nous tenons à préciser que ces interventions concernent autant les mâts du domaine public que certains se trouvant sur le domaine privé. Pour ces derniers, nous saurions reconnaître de faire bon accueil aux employés réalisant ces contrôles lors de leur éventuel passage sur votre bien-fonds.

Vous remerciant de votre compréhension pour les éventuels dérangements encourus au cours de ces contrôles, nous vous souhaitons un bel été.

La Tène, le 5 juillet 2021

L'administration communale

## HAUTERIVE



## AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 27

Dossier SATAC n° 111049

Parcelle(s) et coordonnées : 1658 - Hauterive ; 1206923/2564415

Situation : Longs Champs ; Rue du Collège 10

Description de l'ouvrage : Modification d'affectation et création d'une terrasse sur toiture existante

Requérant(s) : Chia Ziang dit Daniel Ven , 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'utilité publique/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s) : Croisement de gabarits (art. 24 RELCAT)

Particularités : Zone à bâtir : Zone d'utilité publique/Compétence Communale/Entrée en vigueur le 25.05.1994

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## CRESSIER



## AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : SIMONET Roland

Article cadastral n° : 5334

Situation : chemin des Ruedebins 10

Auteur des plans : requérant

Nature des travaux : installation d'une pergola

Sanction : minime importance

Autorisation spéciale : distance à l'axe de la route communale

Dossier SATAC n° : 111609

Publication FAO n° : 27

Date du délai d'opposition : 25 août 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 9 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

## CRESSIER



## HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des **vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021:

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 – 11h45	Fermé
Jeudi	08h00 – 11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	14h00 – 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)

Les horaires normaux reprendront dès **le lundi 16 août 2021**

## CRESSIER



## COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

C'est avec regret que nous informons la population Cressiacoise que le Conseil communal a pris la décision d'annuler la commémoration de la Fête nationale.

En effet, bien que les mesures sanitaires soient en voie d'assouplissement, l'organisation d'un événement de cette envergure semble difficilement envisageable au vu des restrictions sanitaires encore en vigueur.

LE CONSEIL COMMUNAL

## CRESSIER



## VIFS REMERCIEMENTS

Le Conseil communal tient à adresser ses plus vifs remerciements à la population et aux bénévoles pour l'énorme travail qui a été effectué depuis la catastrophe du mardi 22 juin dernier.

En effet, dès le 1<sup>er</sup> jour, un élan de solidarité hors du commun s'est installé dans le village que ce soit pour de la distribution de nourriture, de vêtements, de biens de première nécessité ou pour le déblaiement et le nettoyage des maisons. Sans vous toutes et tous, cette mission n'aurait jamais pu être réalisée si rapidement.

Votre Autorité en collaboration avec les instances cantonales et un bureau d'ingénieur privé ont déjà entrepris les démarches en vue d'étudier puis de réaliser dans les meilleurs délais les travaux de reconstruction dans le village.

Le Ruhaut et le Mortruz feront l'objet de travaux importants de reconstruction et de sécurisation, ces derniers se dérouleront sur plusieurs mois.

Nous tenons également à informer la population cressiacoise ainsi que les bénévoles qu'une fois que les restrictions sanitaires le permettront, un moment de partage et de convivialité sera organisé.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

LE CONSEIL COMMUNAL

## CRESSIER



## AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant : BADER Pascal

Article cadastral n° : 4536

Situation : En Bas-le-Port 3

Auteur des plans : Erard & Schüll Architectes, 2525 Le Landeron

Nature des travaux : installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Sanction : minime importance

Dossier SATAC n° : 111598

Publication FAO n° : 26

Date du délai d'opposition : 2 août 2021

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 2 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

**AVIS OFFICIELS DES COMMUNES**

**CORNAUX**



**HORAIRE ESTIVAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

Horaires réduits du **lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021**

Ouverture du guichet de **08h30 à 11h30**

Fermeture complète de l'administration : **du lundi 2 au vendredi 6 août 2021**

Horaires normaux dès le **lundi 16 août 2021**

Les autorités et le personnel communal souhaitent aux habitantes et habitants de Cornaux d'excellentes vacances d'été.

**Nos d'urgence :**

Service travaux publics	079 900 41 09
Service eaux usées	079 900 41 09
Service eau potable	032 886 48 71
Service électricité	
Groupe E SA	026 322 33 44



**CORNAUX**



**AVIS DE TRAVAUX**

Les tronçons suivants seront impactés :

- **ZONE BLEUE:** Toute la zone sera fortement perturbée jusqu'au 16 juillet prochain. Toutefois, la circulation sera maintenue autant que possible jusque-là (sens unique entre le vignoble et les Jardils – interdit au trafic entre les Jardils et les Longins). Dès le 19 Aout, l'entier de la zone sera fermée pour permettre les préparations et la pose de l'enrobé (couche de base)
- **ZONE ORANGE:** Groupe E Celsius a partiellement pu palier aux ruptures de stock de tubes de chauffage à distance. Ainsi, la zone en orange pourra être réalisée avant les vacances de l'entreprise. Le tronçon sera donc fermé du 12 au 30 juillet.
- Rue des Jardils : Remise en bidirectionnelle dès le 19 juillet.
- Rue des Longins : Accessible uniquement depuis les Riedes du 19 au 28 juillet.

**Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.**

Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts. Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour des MARTINETTES dès le 19 juillet.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.

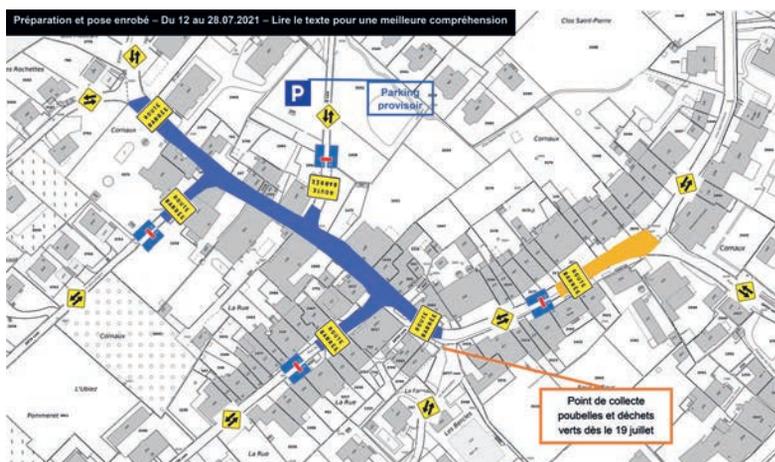
Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour les déviations.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



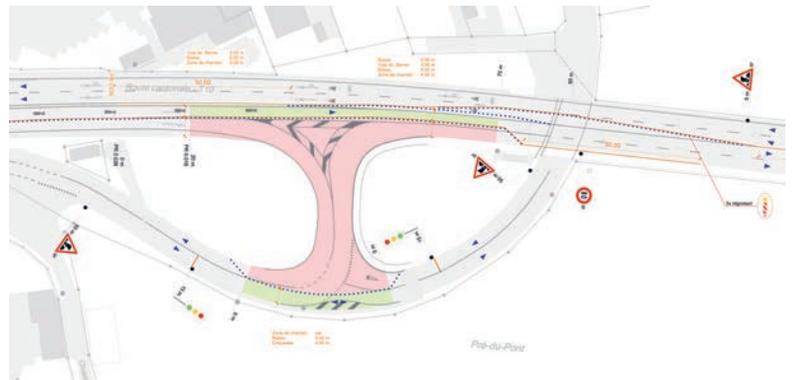
**THIELLE**



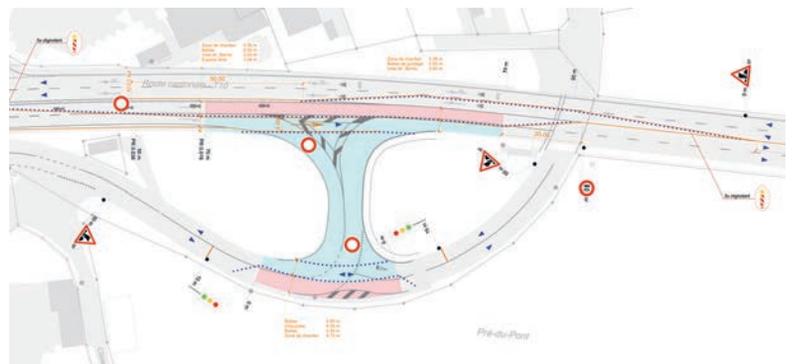
**TRAVAUX DANS LE SECTEUR DE LA JONCTION DE THIELLE**

Des travaux dans le secteur de la jonction de Thielle sur la N20 chaussée Morat sont prévus du 12 au 30 juillet 2021 sous réserve de conditions météorologiques favorables. Un assainissement total de la structure de la chaussée sera fait lors de ces travaux. De ce fait aucun véhicule venant de Cornaux ou de la Tène et circulant sur la route cantonale ne pourra emprunter le pont de Thielle par la bretelle d'entrée de la Jonction. Le trafic venant de l'autoroute A5 sera lui conservé et pourra emprunter le Pont de Thielle en direction de Morat. Le passage de la mobilité douce sera elle conservé sur le trottoir prévu à cet effet. Les véhicules agricoles souhaitant se rendre de l'autre côté de la Thielle devront emprunter le pont se trouvant sur la route de Berne reliant Le Landeron et Gals.

**Etape 1 du 12 au 19 juillet 2021**



**Etape 2 du 20 au 30 juillet 2021**



**LE LANDERON**



**BRAVO**

La Commune du Landeron félicite chaleureusement Morgane Teseo et Van-Hoan Tran pour l'obtention de leur CFC d'employé-e de commerce,



ainsi que Sébastien Krebs pour l'obtention de son CFC de bûcheron-forestier.

Nous leur souhaitons à tous les trois une belle carrière professionnelle !



LE CONSEIL COMMUNAL

## AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

## LE LANDERON

 HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
DURANT LES VACANCES ESTIVALES

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant toute la période des vacances scolaires d'été, soit **du lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021**.

	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

**L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande).**

## LE LANDERON

 BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2021

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 12 juillet au vendredi 6 août 2021.

**Réouverture lundi 9 août à 13h30.**

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires

## LE LANDERON

 BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

du 01.07.2021 au 30.06.2022

Président :	Frédéric Matthey
Vice-président :	Jean-Claude Egger
Secrétaire :	Maura Bottinelli
Vice-secrétaire :	Nadine Schouller
Membre :	Roland Spring

Le Landeron, le 5 juillet 2021

## LE LANDERON

 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.07.21 au 25.08.21 Publication FAO n° 27

**Dossier SATAC n° 111686**

Parcelle(s) et coordonnées : 4794 - Le Landeron ; 1212896/2572920

Situation : Plantées Schnider

Description de l'ouvrage : Mise en conformité - Installation d'une caravane et modification topographique du terrain

Requérant(s) : Pierre et Sandra Nathalie Louis, 2520 La Neuveville Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone agricole/Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 24 LAT ; Distance à l'espace cours d'eau ; Distance à la forêt ; Décision de défrichement

Particularités : Zone de crêtes et forêts/Entrée en vigueur le 14.02.1966

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE  
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE COMMANDE D'ATTESTATIONS  
AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles :

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

**Comment s'inscrire au Guichet unique ? :**

[www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)



Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

## CRESSIER - HAUTERIVE - LE LANDERON - SAINT-BLAISE

 VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

**Un délai est fixé au 31 août 2021 pour exécuter ces travaux.**

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

## ENGES

 HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante :

**Du lundi 12 juillet au vendredi 13 août 2021.**

Lundi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous : 032 886 47 90 ou [commune.enges@ne.ch](mailto:commune.enges@ne.ch)

**Merci de prendre note que l'administration communale sera entièrement fermée du lundi 2 au mercredi 4 août 2021**

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

## ENGES

 ARRÊTÉS

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,

Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,

Le Conseil communal d'Enges informe les électrices et électeurs, que les arrêtés adoptés par le Conseil général dans sa séance ordinaire du 29 juin 2021, peuvent être consultés à l'administration communale.

Il s'agit des arrêtés suivants :

- Arrêté relatif à l'approbation des comptes 2020 (non soumis au délai référendaire).
- Arrêté relatif à un crédit d'engagement concernant l'achat de trois radars tri flash pour CHF 21'000.00.

Le délai référendaire prévu par la loi prend fin **le mercredi 18 août 2021.**

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

## Midnight La Tène : ils étaient 41 à la soirée «Zumba» !

**Pour la dernière soirée de la saison, les responsables ont organisé une soirée festive et animée, mais surtout aussi sportive.**

Sous la direction du chef de projet Adelli, du seniorcoaches Sarah et des juniorcoaches Zana, Ewan, Hewan et Sarah et de la bénévole Stéphanie Camus, une coach de «Zumba», «Appel d'air» a pu intervenir pour cette dernière soirée. C'est une association qui œuvre pour la santé mentale chez les jeunes.

La soirée s'est super bien déroulée et aussi bien les garçons que les filles ont dansé tout au long de la soirée. Tout le monde a pris goût à cette soirée «Zumba». C'était vraiment une soirée joyeuse. La coach a commencé par tester la motivation des participant-e-s avec une chorégraphie. Au début, les participant-e-s n'étaient pas nombreux mais au fur et à mesure, au fil de la musique, ils et elles sont devenus de plus en

plus nombreux. En ce qui concerne «Appel d'air», installé dans la cours, bien que leur atelier était plus loin, ils ont également eu beaucoup de succès. Tous les jeunes sont passés par groupe afin de visionner la vidéo de prévention et prendre une petite photo entre amis. En conclusion une belle fin de saison pour tout le monde!

Il n'y avait cependant jamais eu autant de filles dans les soirées spéciales auparavant.

Dans les thèmes abordés lors de cette soirée, la lutte contre le suicide figurait en premier lieu. Les jeunes ont pu réfléchir en regardant une vidéo.

La promotion a aussi été un sujet de discussion car beaucoup de filles sont venues car elles avaient entendu parler de cette soirée «Zumba». Une belle fin de saison pour le «Midnight La Tène».

RS

NEUCHÂTEL

## Appel à témoins Brigandage en Ville de Neuchâtel

**À la Place Pury à Neuchâtel, dans la nuit du mercredi 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, vers minuit, trois jeunes hommes ont agressé une septuagénaire dans le but de lui dérober ses affaires.**

Après avoir tenté d'arracher à la victime son sac en bandouillère par l'arrière ainsi que son sac à dos, lui donnant dans le même temps plusieurs coups au visage, les trois auteurs ont pu s'enfuir avec de l'argent et une tablette électronique.

Les trois auteurs seraient âgés entre 20 et 30 ans et portaient des pulls dont la capuche couvrait leur tête.

Une enquête est en cours par la procureure de permanence et la police neuchâteloise.

Toutes les personnes qui peuvent fournir des renseignements au sujet de cet incident ou de ce trio d'auteurs sont priées de contacter la police neuchâteloise au 032 889 90 00.



**WIRZ**  
chaque franc compte  
Rufiji, 2 ans, Tanzanie

**Votre don permet à Rufiji de voir à nouveau. Offrez la vue: p. ex. 10 francs – SMS avec VUE10 au 339.**

Dons en ligne sur [www.cbmswiss.ch](http://www.cbmswiss.ch)  
CP 80-303030-1 • 8027 Zurich

**cbm**  
mission chrétienne pour les aveugles



**messeiller**  
Lakeside Printhouse  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

**imprimer-éditer  
c'est chez Messeiller**

Boostez votre communication!  
079 408 56 05

## NEUCHÂTEL

## Deux bancs pour se connecter au Wifi gratuit neuchâtelois

Plus étendu, plus rapide et d'un usage plus convivial, FREEWIFI.ne dispose désormais de deux bancs connectés et autonomes en ville de Neuchâtel, dans la zone piétonne et à Microcity.

Depuis le mois dernier, le Wifi gratuit neuchâtelois s'appelle FREEWIFI.ne. Et depuis aujourd'hui, deux bancs permettent de s'y connecter en ville. En passant de Nemo à FREE-WIFI.ne, l'offre s'est notablement renforcée sur quelque 300 sites cantonaux : espaces publics, institutions culturelles, administration ou encore hôpitaux publics et autres établissements de santé (liste complète sous <https://free-wifi.ne.ch>). L'interface a elle aussi été améliorée, tout comme le confort d'utilisation et la sécurité. Et le service reste naturellement gratuit pour les Neuchâtelois-es comme pour les personnes de passage.

### Connectés mais aussi autonomes

FREEWIFI.ne est l'heureux résultat d'un partenariat entre le public – le Canton, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le Ciges SA (Centre d'information et de gestion des établissements santé) – et le privé, Groupe E, Arcantel et ello communications. Et c'est cette dernière entreprise qui a proposé à la Ville un tout nouveau produit, des bancs connectés permettant de surfer gratuitement sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur, dans un rayon conséquent. Tout en ayant la possibilité de recharger un appareil, par câble ou induction.

«Ces bancs sont également auto-

nomes, grâce à des cellules photovoltaïques qui entrent en action dès qu'il y a de la lumière», explique Christophe Egger, délégué au développement technologique et à l'agglomération de la Ville de Neuchâtel. Financés par ello communications, le nouveau fournisseur du Wifi gratuit neuchâtelois qui en assure également la connectivité, les deux bancs viennent d'être installés par notre service de la voirie. Avec leur couleur blanche et leurs inscriptions magenta, ces assises hautement technologiques sont facilement repérables. D'abord au sud de la place Pury, en zone piétonne. Un emplacement choisi à dessein, s'agissant «d'un élément supplémentaire dans la revalorisation de notre centre-ville que vient de présenter le Conseil communal, avec la volonté de favoriser la mobilité douce, la sécurité et les rencontres», souligne Didier Boillat, vice-président du Conseil communal en charge du Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines. Avec l'accord de l'Ecole polytechnique fédérale, le second banc autonome a pris place devant le bâtiment de Microcity, «dans la logique du concept de quartier de l'innovation soutenu par le Conseil communal et en adéquation avec notre volonté de faire de Neuchâtel une Smart City», ajoute encore Didier Boillat.

Ville de Neuchâtel

## HAUTERIVE

## Memorandum -Robert Ruegg – dit – Roby



**Une personnalité de la vie associative s'est éteinte. Robert Ruegg, appelé chaleureusement Roby, est décédé après avoir laissé derrière lui une marque indélébile dans la vie associative altarienne.**

Par sa capacité à rassembler, doublée d'un sens aigu de l'organisation, il était devenu le maître incontesté de l'organisation de manifestations diverses.

Il a toujours su s'entourer de copains, d'amis, de connaissances pour leur inculquer le sens du partage.

Après plus de 50 ans de sociétariat, il a été membre fondateur de l'Emulation, qu'il a présidé pendant 10 ans et est devenu le pilier central de tout le système comme intendant. Il était normal qu'il soit élu président d'honneur.

L'Emulation lui doit ses succès grâce à son travail, son énergie, son abnégation et la qualité de ses prestations. Il a su allier au destin

de «sa société» les villageois qui ont toujours répondu présent. Son entreprise s'est diversifiée pour permettre de faire rejaillir sur les autres associations culturelle ou sportives le résultat de ce long processus.

Il a toujours eu un œil bienveillant sur le développement des activités altariennes en mettant à disposition de tous les équipements indispensables à la réussite de toutes manifestations.

Il a gardé de précieux contacts avec les autorités politiques, techniques et administratives, les écoles, les associations pro-étatiques (procap), la fête des vendanges. La participation au cortège de la fête des vendanges a fait rayonner le village d'Hauterive loin à la ronde, même au niveau international avec les nombreuses fanfares invitées qu'elles proviennent d'Allemagne, la Hollande ou du Royaume uni.

Il privilégiait et chérissait les contacts avec la population (vin chaud, apéritif du Nouvel an, la soupe aux pois, le risotto, le sanglier à la broche.....

Il était aussi visionnaire et avait organisé la relève dans le cadre du comité de l'Emulation avec les qualités adéquates que la population a pu tester à de nombreuses reprises. Il y aurait encore tant de chose à dire et à raconter sur sa vie corporative. Une pensée va à sa famille pendant ces jours de deuil et tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de cet homme de cœur.

Les membres de la société d'Emulation d'Hauterive

## SAINT-BLAISE - HAUTERIVE

## Le prince charmant revient sur les rives Grâce au chariot des contes



En effet, l'année dernière, le chariot des contes ne s'est pas promené sur les rives de Saint-Blaise à Hauterive mais il reviendra, cet été, quatre fois pour le plaisir des enfants, Le Mouvement des aînés du canton de Neuchâtel, à l'origine de cette

initiative affirme que le prince charmant étant confiné dans son château, la belle au bois dormant ne s'est pas réveillée. Pas de fées, ni ogres. Pas de sorcières, ni de pomme à croquer. Les animaux se sont tus. Le loup n'a pas mangé la grand-mère...

Les autorités de Saint-Blaise et d'Hauterive ont donné la permission pour permettre au chariot de sortir **les samedis après-midi 17 et 24 juillet ainsi que 7 et 14 août**. Les mesures covid seront respectées. Départ de la promenade: 15 heures, à la place de jeux de Saint-Blaise, arrivée vers 16h30 à celle d'Hauterive: fin 17 heures.

CZ



Une vision harmonieuse, selon vos désirs

### Paysagiste diplômé

- Taille et élagage de saison • Création
- Entretien et rénovation de gazon • Biotope
- Toiture et mur végétal • Maçonnerie paysagère

Francis Caron • Rue du Vignoble 6 • 2087 Cornaux  
Tél. 078 623 23 63 • E-mail: carpi.caron@gmail.com

LE LANDERON

## INAUGURATION DE LA PISCINE CHAUFFÉE DU LANDERON, C'ÉTAIT IL Y A 50 ANS



L'idée d'une implantation d'une piscine au Landeron a germé durant quelques années au sein de la Société de Développement pour finalement se développer au moment où les bains ont été interdits dans le lac de Biemme en raison de sa pollution. Les choses se sont ensuite accélérées avec la constitution d'une fondation dont les statuts ont été adoptés par le Conseil générale en février 1968. En 1969, une nouvelle équipe entrain en fonction et en moins de six mois, un projet définitif était établi. Mandat fut donné à Gilbert Perrenoud, architecte du Landeron et au bureau d'ingénieurs Jaquet à Montreux de préparer un projet. Tout fut rapidement mené et adopté quelques mois plus tard sans modification notable, car le projet fut jugé bien équilibré avec ses trois bassins et tout le complexe de petites constructions basses (réception, local du gardien, cabines, douches, blocs sanitaires, vestiaires, et locaux techniques) qui s'intègrent parfaitement au site environnant. La piscine du Landeron est un modèle du genre en matière de sécurité (brevet de sauveteur du garde-bain, système d'alarme à bouton pression autour des bassins, infirmerie équipée avec un «Pulsator» et des brancards s'adaptant aux ambulances de la ville de Neuchâtel). Dans sa conception, rien n'a été négligé pour satisfaire aux besoins de tous ceux qui apprécient les bienfaits de la natation et de la détente dans l'élément aquatique et ses abords. Les travaux sont entrepris avec diligence et, malgré quelques difficultés, la piscine du Landeron est inaugurée le 30 avril 1971 avec l'accueil des invités et du public. Grand lâcher de ballons par la jeunesse du Landeron, discours, chants par les enfants des écoles et, pour terminer apéritif-sandwichs, Un bien beau moment et une grande fierté pour une petite commune de 3000 habitants qui trouvent sur place des moyens de sport, de loisirs et de culture se rapprochant de ceux d'une ville. Au fil des années des améliorations ont été engagées, tel que le développement de la zone détente avec la création d'une zone de volley, de pétanque, l'agrandissement de la

pataugeoire, l'installation de deux toboggans et, en 2010 de gros travaux de réfection de la machinerie. Tout est fait pour que chacun puisse se détendre et s'amuser en toute sécurité dans un cadre magnifique, bénéficiant en plus, d'activités diverses mise sur pied et d'un restaurant.

### Trois jours de fête pour ce 50<sup>e</sup> anniversaire

Concocté par la Fondation de la piscine, un programme de fête était organisé sur 3 jours pour marquer ce 50<sup>e</sup> anniversaire de la piscine avec diverses activités choisies spécifiquement pour respecter le contexte sanitaire en vigueur.

Dès le vendredi 2 juillet, il y avait comme un air de vacances dans ce magnifique espace et, utilisateurs et visiteurs ont pu s'adonner à toute une palette d'activité en profitant du Wibit Aquatrack, un parcours de plus de 30m installé dans le grand bassin, de l'aquagym pour tous, un panier de basket, un jeu avec de petits flamants roses et des licornes pour les petits dans la pataugeoire, un filet de volley et des jeux d'équilibre dans le bassin moyen

L'ambiance était à la danse à 17h autour de la pataugeoire avec la mini-disco des petits. L'ambiance n'est pas retombée malgré le match de la Suisse proposé sur écran à 18h et chacun a pu profiter d'une soirée festive en dégustant un délicieux risotto à prix modeste servi par le restaurant tout en appréciant l'orchestre «Duo Master».

Samedi matin, il y avait foule à l'aquagym et quelques 70 enfants et adultes sont venus tester leur vitesse sur le toboggan vert. Les vainqueurs dans chaque catégorie ont reçu un bon de consommation en récompense de leur exploit. La pluie s'est ensuite invitée, mais elle n'a pas découragé les enfants de s'amuser sur le parcours ou sur le toboggan. A 16h30 quelques courageuses sirènes sont venues tester l'eau. Repas et musique avec l'orchestre «Duo Master», prestation offerte par Mme Palella, gérante du restaurant, ont terminer cette deuxième journée.

Dimanche, avec un temps maussade, la fréquentation n'était pas des plus intense, malheureusement. L'aquagym a tout de même été donnée pour le grand plaisir des passionnés.

Ces trois journées furent cependant belles avec une entrée libre pour tous dès 17h30, de nombreuses activités et une belle ambiance. Un anniversaire bien fêté.



Movement that inspires

## Storrer Automobiles



Une équipe à votre service depuis 1979

**Vous remercier pour votre fidélité et vous souhaite de bonnes vacances**

**Storrer Automobiles Sàrl**  
**GARAGE ET CARROSSERIE**

Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux  
Tél. 032 757 15 56 • [www.storrerautomobiles.ch](http://www.storrerautomobiles.ch)

LA NEUVEVILLE

## Tennis Club Information du Comité

**Notre prof de tennis Olivier Piana, allias Pinuche, ayant trouvé un job plus rémunérateur près de Marly où il s'est établi, nous a appris ce printemps qu'il allait devoir nous quitter. C'est donc avec regret que nous avons pris acte de sa décision tout en la comprenant. Il a donc fallu trouver un successeur et c'est maintenant chose faite.**

Dès la rentrée scolaire, les cours écoliers seront assumés par un professeur de l'école de tennis «Balle de set» de Marin, secondé par nos moniteurs actuels et ceux de Marin. Olivier assumera encore les cours privés jusqu'au 25 septembre, date de la clôture de saison. C'est à cette occasion que nous prendrons officiellement congé de lui. Nous lui souhaitons déjà plein succès dans sa future fonction et le remercions pour sa collaboration et son engagement envers notre club. Nous sommes soulagés d'avoir pu trouver un successeur et espérons ainsi que l'avenir du club, au niveau de la formation des jeunes et du développement du tennis en général. Le comité

### Championnat suisse inter-clubs!

L'équipe «élite» 1<sup>ère</sup> ligue de Damien Althaus devait se rendre à Genève pour ce premier tour de promotion. Malheureusement, la météo n'a pas permis d'effectuer cette rencontre. Pour l'heure on ne connaît pas encore la date de remplacement qui sera fixée en accord avec Swiss tennis.

L'équipe des jeunes seniors messieurs 35+ de Michael Ballif s'est sauvée de la relégation. En effet, les potes de Michael ont battu Valde-Ruz par 6 à 3. En conséquence, le maintien en 2<sup>ème</sup> ligue est assuré pour l'an prochain. Daniel Maire, Mike Zihler et Yann Chapuis ont tous trois remporté leur simple en deux sets. De plus les trois doubles ont également fait la part belle à nos neuvevillois qui ont engrangé les 3 points. Vincent Toedtli/ Mike, Marco Severino/Daniel ont gagné en deux sets et Patrick/Yann ont laissé planer le doute jusqu'au super tie break du 3<sup>ème</sup> set, remporté par 10 à 8. Bravo

l'équipe vous avez assuré!

Pour son dernier tour, les dames seniors 3<sup>ème</sup> ligue se sont déplacées à Gerlafingen. Contre les prétendantes à la promotion, notre équipe s'est inclinée sèchement par 5 à 1. Comme habituellement, Lucille Pauli a remporté la rencontre contre une joueuse classée R6. Par ailleurs, on peut noter que Lucille a atteint son objectif en remportant tous ses simples durant ces IC. Bravo!

La formation seniors dames 1<sup>ère</sup> ligue devait affronter Olten en tour de relégation. Anne Hirt, la cap a dû composer son équipe en fonction des blessées et absentes. Résultat des courses, défaite par 4 à 2. Les deux victoires obtenues par Isabelle Seckar tant en simple qu'en double, avec Mia Bernasconi, n'ont pas suffi. Par conséquent, cette équipe militera en 2<sup>ème</sup> ligue l'an prochain. Remarque qui vaut pour les deux équipes féminines: la catégorie seniors dames vaut dès 40 ans et plus. Parmi les joueuses engagées, il y a des différences d'âge de plus d'une génération!

### Championnat interne

Toutes les infos à ce sujet figurent dans la new lettre adressée par les organisateurs Joao & Damien. La circulaire est affichée au club house. Avis aux amateurs!!!

### Les news de Damien, finaliste en double!

Damien a réalisé un tout bon tournoi à Bourg-en-Bresse. En effet, il est arrivé en quart de finale en simple et en finale en double avec son compatriote Leandro Riedi (finaliste du tournoi juniors Roland-Garos 2020). Ce quart de finale en simple lui rapporte 3 points au classement ATP d'où quelques rangs de gagné. Le classement du double ATP en est aussi amélioré. Cette finale du double a été perdue au bout du suspense au tie break du 3<sup>ème</sup> set! Cette semaine, Damien est aligné en Slovaquie. Il figure dans le tableau principal.

JB

Pompes funèbres  
**Grau**  
24h/24 032 751 28 50  
Le Landeron  
Depuis 1959  
une famille au service des familles

LA TÈNE

## Pourquoi sacrifier nos terres agricoles ?

Depuis quelques jours maintenant, des dossiers épais et fourmis ont pris leur quartier dans une petite salle de notre administration communale. Le Pôle de développement économique, qui prévoit d'être implanté sur 24 hectares de terres entre Marin-Epagnier et Thielle, est mis à l'enquête publique. Un projet d'une envergure surdimensionnée, à l'image de son format papier. En effet, l'objectif des autorités cantonales, porteuses du projet, est d'y installer des entreprises à «haute valeur ajoutée». On peut déjà s'interroger sur leur nature exacte. Mais ce qui inquiète davantage de nombreux/euses citoyen-ne-s ainsi que les Vert-e-s de La Tène, est de voir sacrifier sur l'autel de l'économie industrielle, 24 hectares de terres agricoles de catégorie 1 au bilan attesté, initialement prévues pour assurer à notre canton une autonomie alimentaire. N'a-t-on ainsi pas tiré les enseignements de la crise sanitaire qui nous touche depuis plus d'une année maintenant? Sommes-nous prêt-e-s à bétonner une surface équivalente à 34 terrains de football? D'autant que les friches industrielles ne manquent pas dans notre canton. A moins de se fourvoyer, le béton n'a jamais nourri qui que ce soit... Certes, le Pôle de développement économique se veut créateur d'emplois et par extension, ambitionne d'attirer 500 nouveaux/elles résident-e-s sur le territoire communal. Mais là encore, il convient de garder la tête froide et l'esprit à domicile. Car le télétravail, en tout cas partiel, semble être devenu une évidence pour bon nombre d'entreprises et employé-e-s. Cet élément ne semble pas faire partie de la réflexion du Conseil d'Etat

au moment de concevoir son projet. Normal, celui-ci date de l'ère pré-COVID. Depuis, les choses ont changé, n'est-ce pas? De son côté, la commune est-elle prête à faire face à l'arrivée de nouveaux/elles habitant-e-s? Nos infrastructures (écoles, lieux d'accueil, traitement des eaux, routes, etc.) vont-elles pouvoir tenir le choc d'une augmentation non-négligeable de 10% de la population laténienne? Des travaux et adaptations devront sans doute être menés. Et ils auront un coût. Enfin, les Vert-e-s de La Tène sont soucieux/euses de l'impact environnemental qu'entraînera le Pôle de développement économique. Et en particulier sur les nuisances résultant d'un trafic automobile poussé à 4900 véhicules par jour. A titre de comparaison, il est estimé que des axes comme celui du Champ-de-la-Croix et celui de Wavre/Entre-Deux devront faire face à des augmentations du nombre de véhicules journaliers entre 75 et 130% d'ici 2040 par rapport à une situation sans pôle à la même échéance.

Les Vert-e-s de La Tène ne sont donc pas favorables à ce projet démesuré et vecteur de bien des nuisances. Notre groupe estime que notre commune n'a aucunement besoin d'être le berceau d'industries dont on ignore encore la nature exacte. Notre commune doit pouvoir rayonner pour elle-même, par et pour ses habitant-e-s et non pas au détriment de notre qualité de vie et de notre environnement.

**Une opinion partagée par un groupe de Laténien-ne-s qui s'opposent fermement à ce projet. Toute personne intéressée à rejoindre ce mouvement peut signaler son intérêt à cette adresse : [lateneentransition@gmail.com](mailto:lateneentransition@gmail.com).**

**SONATEC**  
Jura-3Lacs

SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES  
POUR UNE EAU SAINE ET SOYEUSE  
DANS TOUTE LA MAISON  
L'ALTERNATIVE À L'ADOUCCISSEUR À SEL

1980  
2020  
40 ANS

MADE  
IN  
SWISS

QUALITY  
SWISS+

www.sonatec3lacs.ch - 079 522 83 35

LIGNIÈRES

## Aide aux enfants défavorisés du Tchad



**Le Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle soutient les enfants défavorisés du Tchad par la remise d'un chèque de 6'000 francs aux représentants de la Fondation Betsaleel.**

Le 23 juin dernier, sur la place du Gibet, à Lignièrès, a eu lieu le traditionnel lunch ceinture, de «Madame la Présidente», organisé précisément par Adriana Triolo, l'épouse du président du club rotarien. A cette occasion, la générosité des membres se concrétise par la remise officielle d'un don aux bénéficiaires choisis, en l'occurrence la Fondation Betsaleel. Sous son aspect fort sympathique ce lunch est soumis à des règles statutaires, chaque membre du club doit s'acquitter du repas, qu'il participe ou non, et le bénéfice du jour est destiné à des actions sociales. Très rapidement il a été décrété que le gain du lunch allait être destiné aux sinistrés des inondations de Cressier.

Sur le plan neuchâtelois, l'association Betsaleel, qui a son siège à Dombresson, a pour but de venir en aide aux enfants orphelins, abandonnés ou dénutris, du Tchad, afin de leur donner un cadre de vie leur permettant de s'épanouir, tout en les maintenant proches de leur culture. Parents adoptifs d'enfants issus de l'association, Eloise Liechti (vice-présidente) et son époux

Jean-Pierre Liechti, coordonnent les actions en faveur de Betsaleel, madame est la fille des membres fondateurs. Tous deux se sont engagés sur le terrain et ont mis en route plusieurs structures, orphelinat, ferme, atelier d'apprentissage et centre de protection maternelle et infantile. Depuis 2012, Betsaleel a fait le choix «d'africaniser» la direction des centres. Il n'y a donc plus d'expatriés en dehors des visites de coordination et suivi des projets. Grace à une formation efficace reçue de leurs prédécesseurs, l'équipe actuelle dirigeante a pris le relai et assure le bon fonctionnement des Centres de Vie créés dans l'un des plus pauvres pays d'Afrique. Pour remplir sa mission, l'association affiliée de Dombresson recueille des fonds ou du matériel qu'elle remet ensuite à disposition des centres de Betsaleel au Tchad. Cette fidélité a permis de traverser les années en continuant à agir auprès des enfants vulnérables.

Conviés au lunch, les représentants-coordonnateurs de Betsaleel, Eloise et Jean-Pierre Liechti, se sont vu remettre un chèque de 6'000 francs, fruit de diverses activités et actions du Rotary Neuchâtel-Vieille-Thielle.

GC

**ACC VEHITECHNIQUE**

**voitures neuves**

plus de 30 marques

- Vente
- Reprise
- Entretien
- Réparation

**PRIX**

**IMBATTABLES**

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive  
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

LIGNIÈRES

## Le collège de la Gouvernière touché par les inondations

**Au soir du 22 juin, les intempéries ont provoqué quelques dégâts dans le village de Lignièrès, le collège de la Gouvernière a été particulièrement touché, notamment l'accueil parascolaire Ratatouille.**

Appelés les pompiers se devaient d'intervenir d'abord à Cressier où la situation était bien plus grave. Avec les moyens du bord, l'équipe de bénévoles mise en place s'est empressée d'évacuer les 80 cm d'eau introduits dans le collège par les sauts-de-loup. En urgence les lieux ont été sécurisés afin d'accueillir les enfants le lendemain-matin. Vers minuit, deux pompiers arrivés sur place ont fini d'aspirer l'eau dans le sous-sol. La conseillère communale, Josiane Chiffelle, remercie les collaborateurs de la voirie, Jean-Luc, Dominique et François, l'administrateur communal Stéphane, Isabelle la responsable de Ratatouille, ainsi que Michel, Allan, Sylvain, Yannick, Dylan, pour leur coup de main spontané et toutes les autres personnes qui ont proposé leur aide. «Grâce à la solidarité de tous, les enfants ont

pu revenir en classe le mercredi-matin», témoigne avec reconnaissance la conseillère communale. Seuls des dégâts matériels sont à déplorer: sous-sol ravagé et appareils ménagers hors service chez Ratatouille, inondation dans les sous-sols du collège où logent salle des travaux manuels et bibliothèque. Momentanément inutilisable la structure d'accueil Ratatouille a été délocalisée dans le village.

Bien que la localité n'ait pas été aussi touchée que Cressier, elle enregistre tout de même des dégâts, canalisations obstruées par des matériaux, champs recouverts d'eau et de pierres, blés couchés, caves inondées et gros soucis avec trois ruisseaux en crue. Chaque cas a été suivi et examiné par la commune qui a conseillé aux gens de mettre des sacs de sable aux endroits sensibles pour dévier l'eau. A l'heure du bilan la réflexion se porte sur la vulnérabilité des infrastructures et la gestion des eaux et des sols.

GC



**Place de pétanque  
Centre sportif à Marin  
20 pistes dont 8 couvertes**

**Samedi 24 juillet 2021**

**Tournoi ouvert à tous  
5 matchs en doublettes formées  
Uniquement sur inscriptions  
Par e-mail : [fabrizio.guizzardi@gmail.com](mailto:fabrizio.guizzardi@gmail.com)**

**ou à la buvette**

**Maximum 40 équipes**

Fin des inscriptions :	18 juillet 2021 à midi
Début des jeux :	14h30
Repas du soir :	18h30
Reprise des matchs :	20h00
Remise des prix en espèce :	22h30
Finance :	Tournoi et repas du soir Fr. 25.-- par personne Repas accompagnant 15.-- par personne

**Cantine ouverte dès 14h00**

**Ne pas parquer sur les places du CIS**

LIGNIÈRES

## Au Conseil général : des comptes en rouge mais plus que prévu !

Réuni le 24 juin dernier, à la salle polyvalente de la Gouvernière, le législatif de Lignières, présidé par Caryl Stauffer, a unanimement accepté les comptes 2020 ainsi que les deux crédits soumis.

### Embellie de courte durée retour au déficit

Plus rouges que prévus les comptes 2020 sont déficitaires de Fr. 250'445.-. Un résultat considéré comme satisfaisant par le CC qui tient compte du contexte lié à la pandémie. Cependant, l'optimisme n'est pas dans l'air, les indicateurs actuels présagent malheureusement un impact plus important sur les comptes futurs. Par rapport à l'exercice 2019 les revenus fiscaux ont diminué d'environ 400'000 francs malgré l'introduction de l'impôt foncier. D'autres facteurs tels, l'introduction de la réforme fiscale, des taxations rectificatives à la baisse, des revenus à la baisse, et le retard pris par l'Etat au niveau de la taxation de l'impôt foncier les personnes physiques, sont responsables de cette importante diminution du revenu. Comme il l'avait laissé entendre au dernier bouclage des comptes, «l'embellie du résultat enregistré en 2019 a été de courte durée, malgré les mesures d'économie réalisées ces dernières années et l'augmentation de 4 points d'impôt consentie au 1er janvier 2019» mentionne le CC dans son rapport. Afin de contenir le déficit à un niveau raisonnable, il est prévu d'introduire deux mesures dès 2022, à savoir une redevance pour l'usage du domaine public pour les réseaux d'eaux potables/usées/mixtes et du CAD, et l'auto-financement de la gestion des déchets à 100 % par la taxe. En raison du découvert au chapitre déchets et à la non-perception de la taxe des résidences secondaires du camping depuis 3 ans, il s'avère nécessaire d'augmenter de manière significative les taxes déchets ménages et entreprises, soulignant l'exécutif.

### Nouveau véhicule pour le service de la voirie

En circulation depuis 2003, l'actuel Toyota Hilux qui affiche 136'000 km au compteur occasionne des coûts de réparation très élevés. Décidé à le remplacer le CC a lancé un appel d'offres. Son choix s'est porté sur un Pick-up Isuzu D-Max N57 B (1,9 l, 4x4 et cabine 1 ½), équipé d'une boîte automatique et des agrégats nécessaires au service de la voirie, pour un montant de Fr. 32'902.-. Viendra en déduction la reprise de l'ancien véhicule. L'achat du nouveau véhicule était soumis à un crédit de Fr. 33'000.-

### Fr. 80'000.- engagés pour la réfection d'un chemin agricole

Validée en 2015, l'étude sur l'état de santé du réseau des chemins agricoles communaux a fait connaître ses résultats, plusieurs chemins dégradés nécessitent une réfection. Déjà en 2016 et 2017, les chemins de Vоргneux et de la Métairie de l'Isle ont été assainis. Décidé à poursuivre cette campagne de remise en état, le CC a sélectionné le chemin agricole de Champ Jallaz, en mauvais état sur une longueur de 805 mètres. L'appel d'offres lancé auprès de trois entreprises de génie civil a permis d'avoir des comparatifs pour chiffrer le crédit nécessaire. Les travaux, soumis à un crédit de 80'000 francs, consisteront à fraiser du mélange bitume-chaille sur une épaisseur de 10-15 cm, à égaliser les matériaux fraisés, à reprofiler la chaussée pour donner une pente adéquate pour l'évacuation des eaux de surface, à poser un nouveau revêtement bitumeux et enfin à exécuter de nouvelles banquettes en groise. Les travaux sont planifiés sur deux semaines et devraient débuter dans le courant de l'automne prochain. Selon renseignements obtenus, la commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Confédération et du Canton, d'un montant global de l'ordre de Fr. 14'000.-.

### Communications du Conseil communal

**Clocher du temple:** les travaux d'assainissement des cloches, suspension et entraînement, ainsi que toute la partie électrique et commande, sont retardés et reportés en octobre, l'entreprise mandatée est dans l'impossibilité de démarrer ce chantier cet été comme prévu.

**Actions pour les aînés:** la détente dans les restrictions sanitaires permet à la commission des aînés d'envisager l'organisation de la sortie traditionnelle. Celle-ci pourrait avoir lieu courant

août ou septembre 2021. Entretiens, le catalogue d'activités 2021-2022 de Pro Senectute leur est distribué gracieusement, informe Hans-Christoph Schmidt.

**CAD:** afin d'optimiser, sécuriser et consolider l'exploitation du chauffage à distance, un contrat de prestations a été conclu avec Thermobois SA, entreprise jurassienne spécialisée dans la gestion de ce type d'ouvrage. Réseau du CAD: trois fuites ont été détectées, deux ont été résolues rapidement, la troisième a demandé plus de temps en raison du retard dans la livraison d'une pièce de rechange. Fontaines: le nouveau réglage du débit des fontaines, mis en fonction, permet de diminuer l'écoulement d'eau potable se déversant directement dans la STEP, fait savoir Serge Gaillard.

**Routes communales:** des travaux d'entretien (pose d'enrobé sur les parties endommagées) se déroulent durant ce mois de juillet. Quant à la réorganisation du planning de déneigement, il fera l'objet prochainement d'un appel d'offres.

**Camping sauvage à la Combe Bosse:** l'an passé, le pâturage de l'Isle, situé dans la réserve de la Combe Bosse, a été occupé par nombre de camping-cars alors que l'endroit si apprécié est interdit aux campeurs. Mis au courant de la situation, le service de la faune, des forêts et de la nature fournira des panneaux

d'interdiction. Prudence désormais, il y aura risque de sanction, une patrouille de la police ou du garde-faune sera régulièrement sur les lieux, met en garde Fabrice Bonjour. Fête du 1er août: la manifestation est annulée pour la 2e année consécutive, le CC estimant qu'actuellement il n'est pas opportun d'organiser un événement rassembleur. Le CAP: malgré la pandémie, le centre n'a jamais interrompu ses activités, les animateurs ont su s'adapter et trouver des alternatives. Le CAP recherche toujours des membres soutien. Initiative géo-topographique: dans son rapport, le Conseil d'Etat, minimise les problèmes des communes d'altitude prétendant qu'ils sont déjà réglés par la péréquation, et tend à se concentrer sur la Chaux-de-Fonds en oubliant les petites localités. Dans les législatifs des communes concernées, une interpellation urgente sera adressée à chaque Conseil communal respectif afin que tout soit entrepris pour remédier à cette problématique et afin d'améliorer les finances communales. En ce qui concerne Lignières, la conseillère communale, Josiane Chiffelle a déjà interpellé le Conseil d'Etat et le Grand Conseil à ce propos. La suite des démarches reprendra à la rentrée. Bibliobus: le nouveau bus a fait halte au village, l'horaire est inchangé, le prêt des livres est en légère hausse dans la commune. Parking du FC Lignières: répondant à une interpellation, Josiane Chiffelle précise qu'en 1991, la commune a accordé un droit de superficie de 33 ans au FC Lignières lequel, en 2018, a demandé de prolonger ce droit de 25 ans, à savoir jusqu'en 2049. Le parking fait intégralement partie du droit de superficie. Une convention réglant les modalités d'utilisation peut être revue n'importe quand. A l'heure actuelle, l'entretien de la place de parc est à la charge du FC. Intempéries dans le village: voir texte séparé.

GC



**Peinture - Papiers peints**  
**Rénovation de façades**

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise  
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16  
Natel 079 448 59 72



**Broderie**  
**Personnalisation de textiles**

Liliana Braz  
078 973 23 16  
Info@bralina.ch

Chemin du Coteau 35 • 2525 Le Landeron

# BULCOM

## INFORMATION

Vacances : du 12 au 30 juillet  
Reprise des parutions : la semaine du 2 au 5 août

**Garage-Carosserie Simsek SA**  
Depuis 1990

Votre spécialiste MITSUBISHI et MULTIMARQUES  
Réparations toutes marques  
Voitures de remplacement  
Pneus service

Champ-de-la-Croix 2 • 2075 Thielle  
Tél. 032 753 68 68  
[www.simsek-automobile.ch](http://www.simsek-automobile.ch)



# L'Épicerie Chloïa

[www.chloia.ch](http://www.chloia.ch) - 079 905 62 53  
Rue des Lavannes 1 - 2072 Saint-Blaise



### IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.  
**Adresse:** Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)  
**Publicité:** Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, [huber@bulcom.ch](mailto:huber@bulcom.ch)  
**Mise en page:** Joanie Sinz, Tél. 032 756 97 93, [info@bulcom.ch](mailto:info@bulcom.ch)  
**Redaction:** [redaction@bulcom.ch](mailto:redaction@bulcom.ch)  
**Tarif des annonces par colonne:** Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise  
**Abonnement:** 92 francs  
Délai pour les textes: mardi 17 h  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

## SAINT-BLAISE

### Tournoi de Beach-volley à la plage de Saint-Blaise le samedi 26 juin 2021 De nouveau du soleil et de l'ambiance à Saint-Blaise



C'est à nouveau un beau soleil qui a accompagné ce samedi le deuxième tournoi de Beach-volley catégorie M17 organisé par la région Neuchâtel dans le cadre du Swiss Volley Junior Beach tour.

On a pu ainsi voir évoluer sur les deux terrains de la plage de Saint-Blaise quelques-unes des joueuses les plus prometteuses du pays avec notamment 4 équipes du cadre national qui terminaient un camp d'entraînement en Argovie.

Tous les matchs ont été disputés dans une bonne ambiance et un

excellent état d'esprit. On a ainsi pu constater une nouvelle fois le succès grandissant de ce sport.

Malheureusement pas de victoire neuchâteloise pour cette fois, mais toutefois de très belles prestations des locales Bovet et Camélique avec le cadre national ainsi que de la paire Scrucca/Jacot.

#### Classement:

- 1 Lutz/Wandeler
- 2 Schoop/Jurt
- 3 Kircher/Bovet
- 4 Gamper/Bopst

PS



#### CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

##### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, [Delphine.Collaud@eren.ch](mailto:Delphine.Collaud@eren.ch)  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, [frederic.hammann@eren.ch](mailto:frederic.hammann@eren.ch)  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, [raoul.pagnamenta@eren.ch](mailto:raoul.pagnamenta@eren.ch)  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, [frederic.siegenthaler@eren.ch](mailto:frederic.siegenthaler@eren.ch)  
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, [julie.paik@eren.ch](mailto:julie.paik@eren.ch)

##### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80  
[gaetan.broquet@gmail.com](mailto:gaetan.broquet@gmail.com)

##### Location des locaux

Temple de Lignièrès:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,

[erica.schwab@bluewin.ch](mailto:erica.schwab@bluewin.ch)

Temple et salle de paroisse du Landeron: Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, [frederic.loeffel@bluewin.ch](mailto:frederic.loeffel@bluewin.ch)  
Centre paroissial réformé de Crescier: Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

##### Foyer de St-Blaise:

Gérante: Sophie Rossel  
Contact: [foyerstblaise@gmail.com](mailto:foyerstblaise@gmail.com)  
Agenda et diverses informations: [www.entre2lacs.ch/foyer](http://www.entre2lacs.ch/foyer)

##### Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch)

## ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

### ■ Le coin des jeunes

**Groupe de jeunes (BUZZ):** pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ■ ENTRE-DEUX-LACS

#### **Camp d'âinés 65+ à Isenfluh du 20 au 25 septembre 2021**

Inscription jusqu'au 28 juillet auprès de Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Ou sur [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch)

#### **Catéchisme 2021-2022**

« Sans connaissance préalable, impossible de choisir librement »

Fort de cette conviction, nous désirons inviter les jeunes qui débiteront en août la 11e Harmos (ou les plus âgés qui souhaitent faire le KT), à découvrir le parcours Alpha KT que propose notre paroisse.

Pour tout renseignement, s'adresser au pasteur Frédo Siegenthaler, 079 733 74 78 ou consultez le site.

### ■ Cultes Entre-deux-Lacs

Pas de garderie ni d'activité enfance pendant les vacances scolaires.

Reprise le dimanche 22 août.

**Dimanche 11 juillet:** 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier, suivi d'un repas-spaghettis. Chacun est bienvenu !  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 18 juillet:** 10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 25 juillet:** 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 1<sup>er</sup> août:** 10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 8 août:** 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 15 août:** 10h00 Culte au temple du Landeron.  
10h00 Culte au temple de St-Blaise.

**Dimanche 22 août:** 10h00 Culte unique au centre paroissial réformé de Cressier, accueil des nouveaux catéchumènes.

**Dimanche 29 août:** 10 h 00 Culte au temple de Lignières.  
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise.  
Ces deux cultes sont suivis de baptêmes au lac à St-Blaise, dans la petite crique direction Hauterive, après le pont en bois.

**Pour les cultes à Montmirail, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)**

### ■ CORNAUX-CRESSIER

#### **Cressier**

**Mercredi 7, 14, 21, 28 juillet**

**et les 4, 11, 18, 25 août:** dès 9h00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier.  
Rencontres œcuméniques.

**Mardi 13 et 27 juillet:** 10 h 00 Culte au Home St-Joseph.

### ■ LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### **Lignières**

**Dimanche 11 et 25 juillet,**

**8 et 22 août:** 9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

**Dimanche 18 juillet,**  
**1<sup>er</sup> et 15 août:** 9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

#### **Le Landeron**

**Mercredi:** 15h00 Culte au home Bellevue.

### ■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

### ■ Paroisse de Saint-Blaise

#### **VENDREDI 9 JUILLET**

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **SAMEDI 10 JUILLET**

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### **DIMANCHE 11 JUILLET**

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### **MARDI 13 JUILLET**

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **MERCREDI 14 JUILLET**

10h30 Messe et visites au home

Le Castel à Saint-Blaise

#### **JEUDI 15 JUILLET**

08h00-11h00 Secrétariat fermé pour vacances

#### **VENDREDI 16 JUILLET**

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **SAMEDI 17 JUILLET**

14h30 Mariage de Delphine

et Pierre à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### **DIMANCHE 18 JUILLET**

10h30 Messe d'action de grâces

pour les 60 ans de mariage de

Marie-Lydie et Marcel Clément à

Saint-Blaise

#### **MARDI 20 JUILLET**

08h00-11h00 Secrétariat fermé

pour vacances

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **JEUDI 22 JUILLET**

08h00-11h00 Secrétariat fermé

pour vacances

#### **SAMEDI 23 JUILLET**

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **DIMANCHE 24 JUILLET**

11h00 Baptême de Camille

à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### **DIMANCHE 25 JUILLET**

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### **MARDI 27 JUILLET**

08h00-11h00 Ouverture du

secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **JEUDI 29 JUILLET**

08h00-11h00 Ouverture du

secrétariat

#### **VENDREDI 30 JUILLET**

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **SAMEDI 31 JUILLET**

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### **DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AOÛT**

10h30 Messe à Saint-Blaise

#### **MARDI 3 AOÛT**

08h00-11h00 Ouverture du

secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### **MERCREDI 4 AOÛT**

10h30 Messe et visites au home Le

Castel à Saint-Blaise

#### **JEUDI 5 AOÛT**

08h00-11h00 Ouverture du

secrétariat

### **VENDREDI 6 AOÛT**

09h00 Messe à Saint-Blaise

### **SAMEDI 7 AOÛT**

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

### **DIMANCHE 8 AOÛT**

10h30 Messe à Saint-Blaise

### **Horaires des Messes Samedis et Dimanches en Juillet-Août 2021**

**Samedis: 18h00 aux Geneveys-sur-Coffrane et 18h30 à Saint-Blaise Dimanches: 09h00 au Landeron en juillet et à Cressier en août, 10h00 à Cernier et 10h30 à Saint-Blaise**

**Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.**

### **Secrétariat**

Mardi et jeudi matin 8h00-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@

sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Ka-

malebo

### ■ Paroisse de Cressier-Cornaux

**Durant le mois de juillet, la messe est au Landeron le dimanche à 9h00**

### ■ Paroisse du Landeron-Lignières

#### **VENDREDI 9 JUILLET**

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### **DIMANCHE 11 JUILLET**

09h00 Messe

17h00 Concert de musique baroque

à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

#### **MARDI 13 JUILLET**

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

#### **VENDREDI 16 JUILLET**

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

#### **DIMANCHE 18 JUILLET**

09h00 Messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue**

**de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757**

**11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat**

**mardi et vendredi après-midi - 032**

**757 11 86 ccll@bluewin.ch**

**et [www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)**

## AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

### ■ Eglise Evangélique Marin

**Culte: Dimanche à 10h**

Pour les modalités d'organisation,

nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

BOUDRY

## Devenir un artisan du bâtiment, un métier d'avenir



**CFC en poche pour certains, poursuite d'apprentissages pour d'autres, malgré une année particulière, de belles ambitions se profilent avant de bénéficier d'une pause estivale bien méritée... Gottburg a célébré dernièrement ses apprentis ayant obtenu leur CFC et jette un nouveau pont vers l'avenir en offrant des places d'apprentissage pour la rentrée 2021.**

Entreprise familiale par excellence, Gottburg souhaite attirer des jeunes dans le métier du bâtiment, un métier d'avenir selon Francis Gottburg lui-même, directeur depuis 1996. « J'ai moi-même fait un apprentissage dans le bâtiment, avant de reprendre l'entreprise quelques années plus tard. C'est une tradition familiale qui se perpétue de génération en génération puisque ma nièce, la fille de ma sœur, vient d'intégrer l'entreprise en tant que responsable des ressources humaines. »

Francis Gottburg est fier de son métier, et aimerait montrer aux jeunes à quel point c'est un métier d'avenir. « Il y a tant d'aspects différents, tant de sujets aussi divers que la toiture inclinée, la toiture plate, les façades, le photovoltaïque et tant d'autres encore ! Pour Gottburg, il est primordial de former la relève de demain. C'est d'abord un vivier de qualité pour notre propre entreprise, et c'est un échange constant avec l'apprenti, qui, par son regard neuf et sa façon d'appréhender le monde, nous permet d'envisager notre tra-

vail sous un jour toujours différent. » Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le succès est souvent au rendez-vous pour Gottburg et pour ses apprentis. Ainsi, Maximilien Merz, Nicolas Lehmann et Lucas Weibel viennent de réussir leur CFC de couvreur. Robin Bisceglia suit leurs traces en finissant sa deuxième année d'apprentissage de couvreur avec une moyenne de 5,5. Gottburg forme également des apprentis de commerce, à l'image de Lorelei Zilli, qui vient de terminer sa première année avec détermination.

### Un exemple à suivre

Formé par Nicolas Wohlgemuth, lui-même apprenti en 1996 au sein

de l'entreprise, Maximilien Merz a remarquablement réussi son CFC de couvreur avec une moyenne de 5,5. Il a rejoint la société en 2018, motivé par le métier de couvreur et dès la rentrée 2021 a décidé de poursuivre une formation de ferblantier qui durera trois ans.

« Après la fin de mes études obligatoires, mon envie d'être confronté au monde du travail a pris le dessus. J'aime être en extérieur et ce qui est important pour moi c'est la reconnaissance d'un travail qui dure dans le temps. Pour compléter ma formation, j'ai décidé de commencer un nouvel apprentissage qui durera 3 ans et qui me permettra de deve-

nir ferblantier. Mon objectif est d'offrir deux métiers complémentaires nécessaires à la réalisation d'une toiture de A à Z. »

Selon son maître d'apprentissage, Maximilien est un apprenti très apprécié, toujours motivé, rigoureux dans l'exécution de son travail et qui a soif d'apprendre.

Pour Gottburg, en tant qu'entreprise formatrice, obtenir de tels résultats et voir réussir un apprenti représente toujours une grande satisfaction et une fierté. Des sentiments partagés par les jeunes engagés au sein de l'entreprise, qui apprécient tout particulièrement l'entente entre collègues et l'ambiance familiale présente chez Gottburg.

### Devenir un professionnel du bâtiment vous intéresse ?

Gottburg recrute actuellement des apprentis pour ses sites de Boudry et du Mont-sur-Lausanne : un couvreur et un ferblantier, homme ou femme, sur le site de Boudry, un monteur en façades, homme ou femme, sur le site du Mont-sur-Lausanne. Gottburg se réjouit en effet des candidatures féminines et souhaite voir de plus en plus de jeunes femmes s'intéresser aux métiers du bâtiment. Une relève essentielle à la croissance de l'entreprise, et à son bon fonctionnement.

Les dossiers sont à adresser à : [m.gottburg@gottburg.ch](mailto:m.gottburg@gottburg.ch), 032 846 16 30.

N'hésitez pas à consulter le site de l'entreprise pour de plus amples renseignements : [www.gottburg.ch](http://www.gottburg.ch)

CS



VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

## LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



## Le corps humain comme source alternative d'énergie



Photo by Photo par Júnior Ferreira sur Unsplash

**Le corps humain comme source alternative d'énergie**

Les êtres humains génèrent des quantités remarquables d'énergie lors de leurs activités quotidiennes, mais celle-ci se dissipe généralement dans l'environnement. L'idée d'exploiter la chaleur et les mouvements du corps n'est pas nouvelle: depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, chercheurs et ingénieurs tentent d'utiliser le corps humain comme source renouvelable d'électricité. Mais ce n'est que ces dernières années que les développements technologiques ont permis de remettre au goût du jour l'utilisation de l'énergie produite par le corps. Des développements accélérés aussi par l'augmentation exponentielle des besoins liés à l'électronique portable - téléphones mobiles, ordinateurs portables ou GPS. Ces besoins sont généralement couverts par des batteries. Cependant, la nécessité de recharger celles-ci constitue une limitation à leur durée de fonctionnement et, dans de nombreuses régions du monde, le réseau électrique n'est pas encore bien développé

ou stable. L'utilisation de l'énergie produite par le corps humain pour recharger des batteries serait également très utile aux utilisateurs de dispositifs miniaturisés tels que les pacemakers ou les aides auditives.

**Le corps humain est un moteur**

Techniquement parlant, le corps humain peut être comparé à un moteur. Notre carburant provient des aliments que nous mangeons et des liquides que nous buvons. L'énergie y est stockée sous forme de trois principaux nutriments: les glucides, les protéines et les graisses. Notre métabolisme transforme ces aliments par une succession de réactions chimiques jusqu'à produire un composé organique, l'Adénosine Triphosphate (ATP), présent dans toutes les formes de vie connues. L'ATP est le substrat énergétique nécessaire à de nombreux processus cellulaires, tels que la contraction musculaire, la propagation de l'influx nerveux ou le transport de substances.

Le corps humain produit principalement des mouvements et de la chaleur. Même au repos, nous dis-

posons l'équivalent de 100 watts par nos fonctions physiologiques telles que la respiration, les battements de notre cœur ou la digestion. En activité, l'être humain produit quelques centaines de watts. L'énergie mécanique de nos mouvements peut être convertie en énergie électrique à l'aide de dispositifs piézoélectriques (matériaux qui ont la capacité de se polariser électriquement sous l'action d'une contrainte mécanique) ou triboélectriques (phénomènes électrostatiques). Bien que la quantité d'énergie pouvant être acquise de cette manière puisse être importante, le processus de conversion exige toujours un surcroît d'effort physique. En revanche, la chaleur du corps est une source d'énergie constante et celle-ci peut être convertie en électricité sans que l'individu ne s'en rende compte. On utilise pour cela des générateurs thermoélectriques (TEG) qui permettent de convertir des différences de température en énergie électrique. Une face du TEG est en contact avec le corps, l'autre avec l'environnement. Le dispositif convertit le flux de chaleur entre ces deux faces en électricité. Les TEG peuvent produire de l'électricité même lorsque la différence de température n'est que de un degré.

**Dans les gares**

La chaleur dégagée par des groupes d'individus peut aussi être récupérée et utilisée directement, par exemple pour chauffer des bâtiments. En Suède, un système de captation de la chaleur corporelle est utilisé dans la très fréquentée gare centrale de Stockholm, traversée chaque jour par plus de 200 000 personnes. Cette activité réchauffe le bâtiment à tel point que celui-ci doit être refroidi, même en hiver. Des échangeurs de chaleur réchauffent de l'eau de mer, laquelle est utilisée pour chauffer et fournir de l'eau chaude à un immeuble de bureaux de dix-sept étages situé à proximité. Ce système permet de réduire la consommation d'énergie du bâtiment de 10% et les coûts énergétiques d'un quart. Depuis 2015, un bâtiment de la rue Beaubourg, à Paris, puise lui aussi sa chaleur dans les mouvements des voyageurs d'une station de métro voisine. La température de

l'air à l'intérieur du tunnel du métro est environ 10°C plus élevée qu'à l'extérieur. Une installation extrait l'air chaud du tunnel du métro vers un échangeur de chaleur pour produire de l'eau chaude, qui est utilisée pour le chauffage des locaux. Ce système fournit jusqu'à 35% de la chaleur nécessaire aux 20 appartements de l'immeuble.

**Sous les trottoirs**

D'autres technologies sont adaptées aux zones à forte fréquentation comme les gares ou les centres commerciaux. Plusieurs start-ups développent ainsi des systèmes capables de transformer l'énergie de nos pas en électricité. En marchant, les piétons activent de petits générateurs électromagnétiques placés sous les sols. L'électricité ainsi produite peut ensuite servir à alimenter l'éclairage urbain. Celui-ci consomme 2 900 térawatts/heure d'électricité par an, ce qui équivaut à près de 20% de la consommation mondiale d'énergie. Les villes doivent trouver des solutions alternatives pour s'affranchir des énergies fossiles. Mais toutes les énergies renouvelables ne sont pas adaptées aux milieux urbains. Typiquement, l'énergie éolienne reste pour l'instant essentiellement cantonnée aux grands espaces ouverts. Les dalles piézoélectriques permettent de générer 4 à 7 watts par pas, ce qui suffit pour éclairer une ampoule pendant une seconde. Si 10 000 personnes parcourent un lieu pendant une journée, cela permet de produire de la lumière pour toute une nuit. De tels dalles sont déjà installés dans une quarantaine de pays.

L'utilisation du corps humain comme source d'énergie ne suffira certes pas à résoudre les problèmes énergétiques de la planète. Néanmoins, le développement de sources d'énergie alternatives peut apporter une contribution substantielle, en utilisant des ressources sous-exploitées tout en permettant de sensibiliser aux problèmes énergétiques mondiaux.

En partenariat  
avec

**viteos**  
toutes vos énergies

# MÉMENTO DE AOÛT

## LE LANDERON

- 21.08 **PAROISSE PROTESTANTE, RAMASSAGE PAPIER, VILLAGE**
- 22.08 **PAROISSE CATHOLIQUE, KERMESE, COUR DU CHÂTEAU**
- 28.08 **CNL, FÊTE DU PORT, PORT**

## CRESSIER

- 21.08 **ALEC - ASS. LOISIRS POUR L'ENFANCE CRESSIER, KIDS OPEN AIR CINÉMA, PLACE DU VILLAGE, CRESSIER**
- 28.08 **PARC ANIMALIER DE BEL-AIR, NUIT FÉRIQUE DANS LE MAÏS, DOMAINE BEL-AIR**

## ENGES

### Conseil Général d'Enges : comptes un peu moins déficitaires que prévus

Le Conseil général d'Enges a siégé mardi dernier 29 juin sous la houlette de sa nouvelle Présidente Constanze Bonardo. Les points les plus importants de l'ordre du jour incluaient les comptes 2020 et 1 demande de crédit concernant l'achat de 3 signaux d'avertissements Tri-Flash.

Les comptes 2020 sont donc à nouveau déficitaires, mais légèrement meilleurs que prévus malgré la crise sanitaire et économique liée au COVID-19. Alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de charge de Fr. 291'064 Fr., les comptes bouclent sur un déficit de 212'433 Fr. Le résultat 2020 est donc légèrement meilleur que prévu, grâce à des charges qui ont bien été maîtrisées. L'exécutif communal rappelle que la stabilité financière de la commune d'Enges reste toutefois très préoccupante et que les comptes sont déficitaires pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive. Les revenus fiscaux ne suffisent pas à couvrir les dépenses. Cette situation devient récurrente et reste inquiétante. La marge de manœuvre reste très étroite quand on constate que les coûts incompressibles liés à la scolarité obligatoire et à l'aide sociale représentent 68% des recettes fiscales de la commune d'Enges. Ces comptes ont été acceptés à l'unanimité par les membres

du Conseil général. La demande crédit concernant l'acquisition de 3 signaux d'avertissements Tri-Flash qui seront installés aux abords de l'école a été acceptée à l'unanimité par les membres du conseil général. Les membres du Conseil général ont été informés par le président de la commission de fusion de la progression des travaux des commissions de fusions communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint Blaise. Ce dernier a expliqué que le processus s'est un peu ralenti du fait que les commissions de fusion avaient été passablement renouvelées suite aux élections de l'année dernière. Une réunion plénière de ces dernières a été fixée au 25 Août afin d'accélérer le processus et d'entamer formellement et au plus vite les travaux de ce projet de fusion. Le Conseil communal a aussi informé les membres du Conseil général des dégâts importants, plus particulièrement aux niveaux des canalisations, liés aux inondations du 22 juin dernier. Il a aussi souligné la grande solidarité des habitants d'Enges lors de cet événement d'une ampleur inquiétante encore jamais vue dans la commune engesoise.

TAD

## Nathan Magnin Pêcheur Professionnel



### Soyez prêts!!! Préparez vos grillades!!!

Venez découvrir nos « Donut's barbecue »  
Bateaux sans permis - 10 personnes  
Unique sur le lac de Neuchâtel

Renseignements et réservation: 079 174 20 63



12 soirées pour en découvrir plus sur toi,  
les autres et Dieu

Soirée de lancement  
Jeudi 26 août 2021 • 18h<sup>30</sup> - 20h<sup>30</sup>  
Au foyer de Saint-Blaise

Viens à la première soirée pour découvrir Alpha KT  
sans engagement pour la suite.

Un soirée Alpha c'est...



un repas + une vidéo + des partages

#### Renseignements

Pasteur Frédo: 079 733 74 78 ou frederic.siegenthaler@bluewin.ch  
Secrétariat paroissial, tél me-je-ve: 032 753 03 10  
Bando annonce Alpha Jeunes et témoignages de participants →  
Plus d'infos et programme sur [entre2lacs.ch/prochains-evenements/](http://entre2lacs.ch/prochains-evenements/)



LA TÈNE

## Un magasin parfaitement achalandé au cœur du camping de La Tène



«Nous avons à cœur de proposer une large palette de produits et d'activités, pour offrir aux personnes qui viennent chez nous un moment de détente agréable et dans la bonne humeur.» Viki Finger est, depuis mai, la nouvelle gérante du concept «Au Bord du Lac». Avec sa jeune et dynamique équipe de 8 personnes, elle accueille tout un chacun tous les jours à l'épicerie de 8h à 20h, pour le snack jusqu'à 21h, voire plus en fonction du monde et de la demande à la pleine saison.

Ici, c'est simple : quelle que soit votre envie, elle trouvera satisfaction. Il y a au magasin bien sûr tous les produits de première nécessité, mais la palette est joliment complétée par des spécialités régionales. La gérante se fournit chez un boucher de Marin, les fromages viennent principalement des Ponts-de-Martel, et le joli choix de bière artisanale et complété par de la bière en pichet, une blonde Valaisanne qui risque de couler à flots par forte chaleur. Chaque jour un des boulangers du coin livre du pain frais.

Tout ici fleure bon la fraîcheur et la bonne humeur. L'équipe vous

accueille à toute heure le sourire aux lèvres et c'est vraiment plus qu'agréable d'avoir affaire à des professionnels qui connaissent leur métier tout en prenant le temps de vous accueillir et de répondre à votre demande, de donner corps à vos besoins.

Le magasin est vraiment bien aménagé, et l'on y trouve beaucoup de choix. Outre l'aspect strictement alimentaire, les pêcheurs seront ici au paradis entre appas et matériel adéquat. Vous avez besoin de nu-pieds, d'une bouée ? Le magasin de La Tène a là encore l'article qu'il vous faut. Un magasin qui pourrait rester ouvert également en hiver si l'intérêt notamment de la population de La Tène est au rendez-vous.

Les loisirs ont également la part belle pour l'équipe d'«Au bord du Lac» qui propose toutes sortes d'embarcations flottantes à la location, principalement pédalos et paddles. Si votre excursion sur le lac vous a donné une petite faim, vous trouverez frites, nuggets, pizza, flammenküche, panini et hotdogs au snack qui jouxte le magasin. Viki et son équipe y servent également de

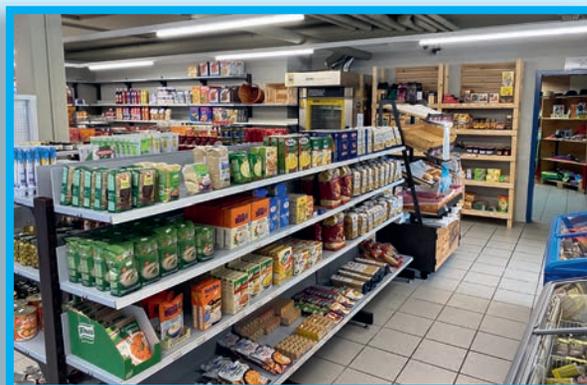
délicieux cocktails.

Viki Finger, à 33 ans, est une gérante jeune et dynamique avec une solide expérience en restauration et en tant que gestionnaire. Ses nombreuses idées risquent de faire mouche, comme ce sera sans doute le cas avec les cours de yoga et d'aérobic dispensés, là aussi, dans la bonne humeur. Une bonne humeur qui ne vous empêchera peut-être pas de transpirer, mais c'est pour la bonne cause !

Vous pourrez même vous initier à la pêche, et diverses animations sont prévues en soirée.

Et pour profiter de tout cet environnement, nul besoin d'être campeur : l'équipe d'«Au Bord du Lac» se réjouit d'accueillir tout un chacun à toute heure, et, d'où que vous veniez, soyez certain que vous y serez bien reçu, même les jours où le soleil ne sera pas au beau fixe cet été, puisqu'il brille dans le cœur de ces employés qui se dévouent corps et âme pour le bien-être et la détente des autres.

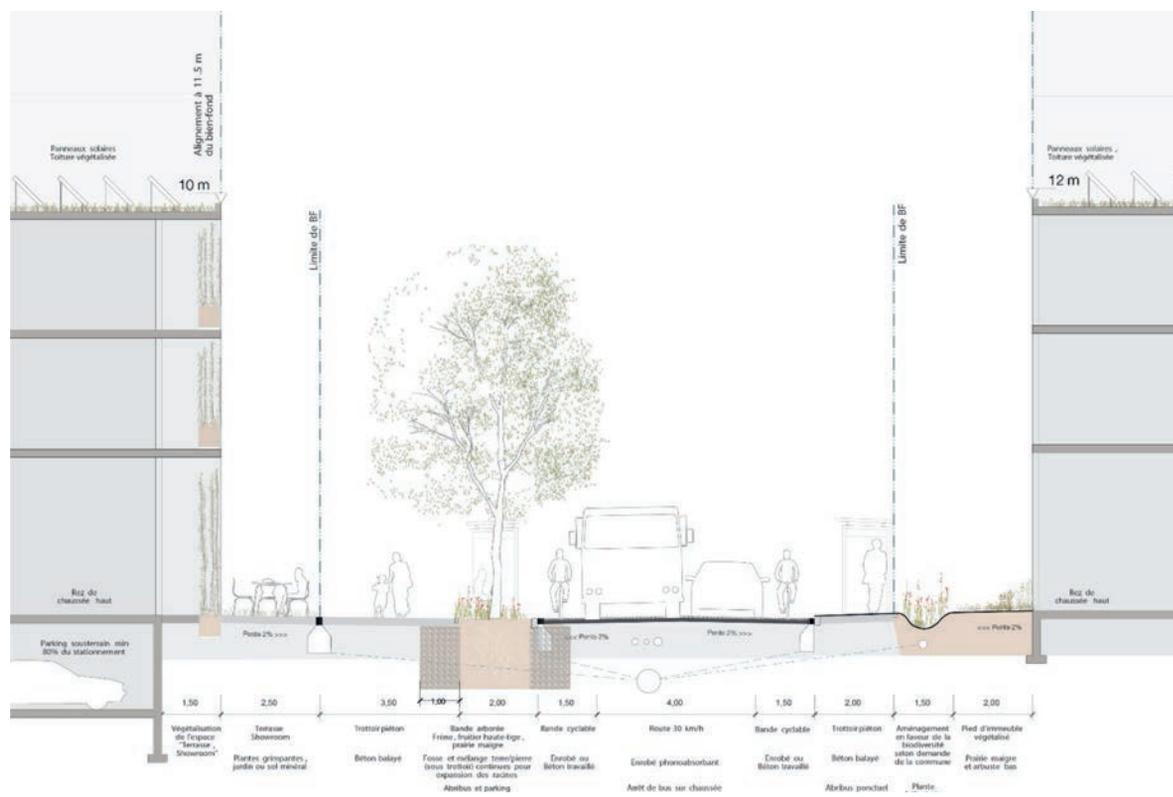
CS



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Épisode N°8

# PÔLE LITTORAL EST : UNE CHARTE POUR LES ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS



Coupe-type de la route de desserte centrale du pôle

**Assurer un développement harmonieux et de qualité constitue l'un des enjeux majeurs du projet de pôle de développement économique Littoral est. Dans ce but, une charte des espaces publics et paysagers a été élaborée.**

Dans un projet classique, la cohérence d'ensemble et la qualité du développement sont assurées par les outils usuels d'aménagement du territoire, notamment un plan et un règlement. Afin de garantir la cohérence du développement du site et de répondre aux ambitions notamment en termes de biodiversité et d'espaces ouverts, une charte des espaces publics et paysagers a été élaborée. Elle s'inscrit en complément du dispositif réglementaire classique. De nature contraignante pour les autorités, mais également pour les tiers, la charte englobe l'ensemble des enjeux biodiversité, nature et paysagers du pôle sous la forme de mesures d'aménagement. La charte des espaces publics et paysagers s'appuie notamment sur les enjeux pluridisciplinaires suivants :

- Priorité donnée à la mobilité douce et à l'accessibilité depuis la gare, en aménageant un

réseau de qualité en favorisant les déplacements doux et l'intégration d'une nouvelle ligne de bus sur l'avenue du Champ-de-la-Croix ;

- Réduction de l'empreinte de la voiture, en gérant et en dimensionnant les stationnements vélos comme ceux des véhicules en surface ;
- Dégagement de vues sur le grand paysage agricole ouvert ;
- Préservation du patrimoine paysager et bâti existant ;
- Mise en place d'une trame paysagère verte-bleue, propre au lieu, en agissant avec économie de moyens et en valorisant la biodiversité issue des milieux agricoles et humides environnants ;
- Localisation et définition des identités de lieux phares, qu'ils soient naturels, paysagers ou urbains.

#### Qualité de l'espace public

Alors que trop souvent, les voies de circulations ont avant tout une visée utilitaire, le projet prend le parti d'utiliser le réseau routier comme support au déploiement de mesures en faveur de la mobilité douce, mais

également de la nature et du paysage. La voie de desserte principale, baptisée Avenue du Champ-de-La-Croix, constitue la charpente bleue-verte du pôle et laisse la part belle à l'aménagement d'une avenue plantée, bordée de part et d'autre par des espaces verts réalisés au bénéfice des milieux humides (noues) ou prairies extensives. Dans une logique de réseau, des principes similaires ont été appliqués aux voies de desserte secondaires.

#### Des espaces publics majeurs

Outre les voies de circulation, le projet prévoit la réalisation sur environ 10'000 m<sup>2</sup>, d'espaces publics (places). Un espace public central est aménagé au cœur du quartier, conçu comme une articulation entre le quartier d'activités et l'écoquartier. Cet espace accueillera également un biotope majeur aux fonctions à la fois sociale et de biodiversité.

À l'entrée ouest du site, en résonance avec le futur pôle de la gare de Marin-Épagnier, une place publique sera aménagée en porte d'entrée du pôle. Cet espace, dévolu au piéton, cherchera à valoriser la rétention des eaux de pluie en aménageant un plan d'eau, véritable vitrine du pôle.

#### Garantir la qualité des espaces privés

La charte déploie également ses effets sur les espaces privés ouverts (non construits). Ces espaces s'inscrivent en complémentarité aux espaces publics et nécessitent par conséquent qu'une attention particulière y soit portée. La charte impose des mesures de promotion de la biodiversité, sous la forme de réalisations de plans d'eau, de prairies extensives, d'aménagements de pierres sèches, de vergers hautes-tige, etc.

#### Assurer la gouvernance d'un site exemplaire

Si garantir la qualité du site lors de sa planification est un enjeu important, en assurer la pérennité tout au long de son développement est une autre. Pour y parvenir, la charte ancre également le principe de constitution d'un organe de gouvernance du pôle de développement économique, dont les objectifs consistent à accompagner la réalisation des infrastructures du pôle, à accompagner l'implantation des entreprises, suivre la mise en œuvre des mesures de la charte et assurer l'animation du pôle. Ce groupe d'accompagnement est constitué des services cantonaux et communaux, mais également de représentants des ONG environnementales et des usagères et usagers du pôle. Ce groupe se penchera notamment sur les projets de constructions. Grâce à cette structure agile, le pôle de développement économique garantit sa cohérence sur le long terme, tout en s'adaptant aux défis futurs.

#### Permanence durant l'enquête publique

Durant toute la durée de l'enquête publique, un spécialiste ayant suivi le projet est à disposition dans les locaux de la commune pour répondre aux questions le 12 juillet 2021 de 14h à 18h.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Épisode N°9

PÔLE LITTORAL EST : UNE ACCESSIBILITE MULTIMODALE

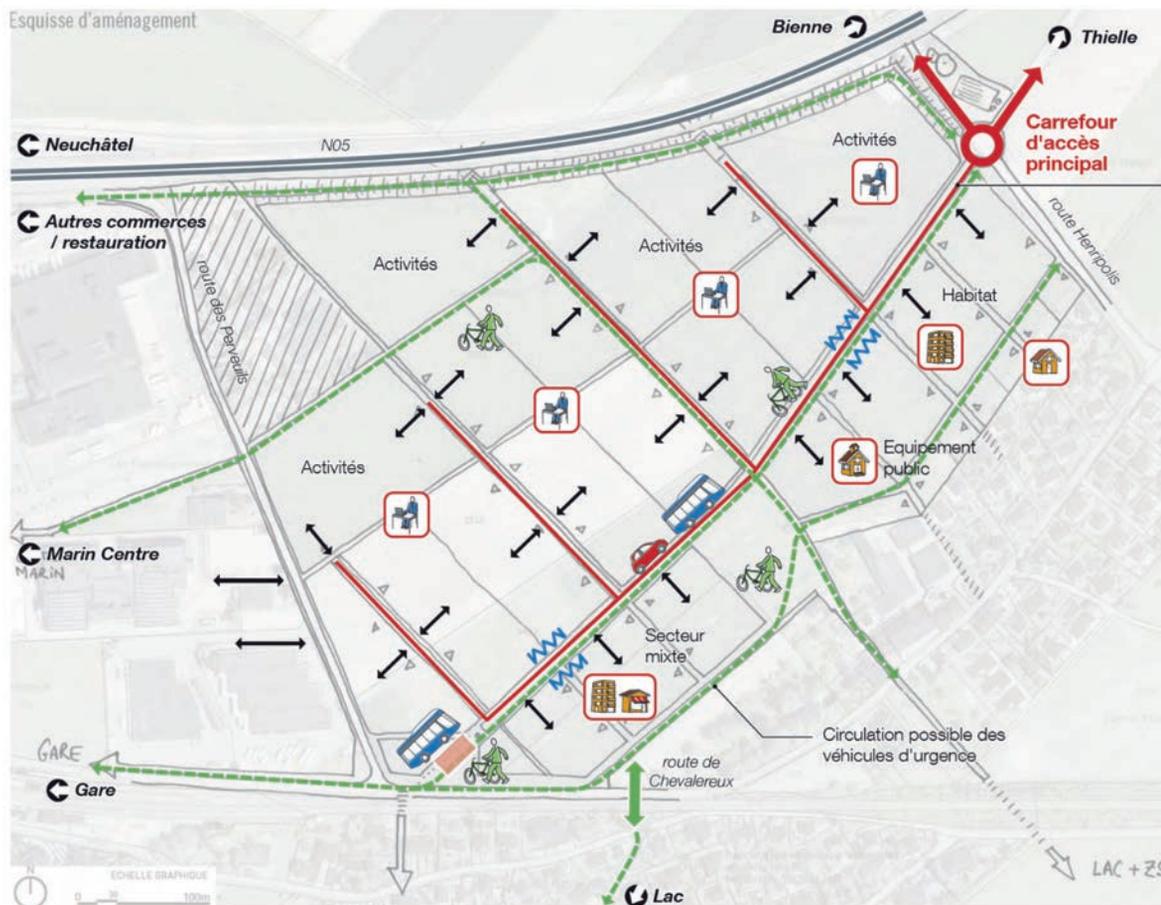


Schéma d'accessibilité du pôle

**La gestion de la mobilité d'un tel projet est un défi. Quel est le concept de mobilité? Quelle desserte en transports publics est prévue et quels aménagements seront dédiés à la mobilité douce?**

La localisation du pôle de développement économique à proximité immédiate de la gare de Marin-Épagnier justifie une approche innovante de la mobilité visant à introduire, dès les premières implantations, le réflexe de l'utilisation des infrastructures de transports publics.

**Prolongation d'une ligne de bus**

Une liaison en transports publics vers Neuchâtel, avec une cadence renforcée, est indispensable pour garantir l'attractivité des transports publics pour les usagers et usagers du pôle. Par conséquent et en coordination avec les réflexions cantonales et régionales sur le renforcement de l'offre en transports publics, la ligne de bus 107 sera prolongée à l'horizon 2023-2024. Deux arrêts de bus seront aménagés le long de l'axe de desserte principal. Le rebroussement s'effectuera par le giratoire est d'entrée dans le pôle.

En termes de tracé, la ligne de bus sera prolongée via les Champs-Montants pour ensuite desservir le sud de Marin-Centre et le pôle de développement économique par l'ouest. En termes de technologie, des trolleybus à batterie remplaceront peu à peu la flotte de la compagnie TransN. Cette technologie consiste à utiliser les infrastructures existantes (caténaire) là où elles existent, tout en offrant une autonomie de plusieurs kilomètres pour les tronçons dépourvus de telles installations. À terme, une fréquence à 10 minutes est envisagée pour desservir le pôle.

**Favoriser la mobilité douce**

Outre la prolongation de la ligne de bus, un effort particulier a été porté à la qualité des infrastructures de mobilité douce pour favoriser le report modal. La proximité immédiate de la gare de Marin-Épagnier constitue un levier important pour favoriser l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce. En coordination avec le projet de pôle, les BLS ont entamé les études nécessaires à la revalorisation de la gare de

Marin-Épagnier afin de créer un véritable interface de transports publics (bus-rail-piétons-cycles). À l'intérieur du périmètre du pôle, les voiries ont été conçues pour garantir l'attractivité des itinéraires de mobilités douces, aussi bien pour les piétons que pour les cyclistes. Un réseau utilitariste (à destination des futur-e-s travailleuses et travailleurs du pôle) et un réseau de loisirs (pour les futur-e-s habitant-e-s) ont été conçus. En ce qui concerne la desserte du quartier d'activités, des cheminements est-ouest sont aménagés pour garantir la desserte fine des futures entreprises. Pour l'éco-quartier, une voie verte de mobilité douce (cycles-piétons) sera aménagée.

**Limitation du recours à l'automobile**

Depuis le début, le concept d'accessibilité automobile du pôle a posé comme objectif de limiter l'impact du trafic dans la localité de Marin-Épagnier et plus globalement de limiter le recours à l'automobile. Afin de répondre à cet objectif, les besoins en stationnement ont été réduits de

moitié par rapport aux normes en vigueur usuellement pratiquées. Par ailleurs, entre 80% et 90% des places de stationnement seront aménagées en souterrain ou dans les bâtiments, limitant ainsi l'impact au sol. Afin de garantir la capacité du réseau actuel à accueillir le trafic, la réglementation prévoit un développement de maximum 50% du site tant que la jonction de Thielle n'aura pas fait l'objet d'une amélioration. À ce titre, la planification du pôle a permis à l'Office fédéral des routes d'ajouter la jonction de Gals - Thielle sur la carte des jonctions à améliorer, ce qui apportera une amélioration substantielle aux habitant-e-s de Thielle. Enfin, la desserte routière interne repose sur la réalisation d'un axe transversal accessible pour les automobiles uniquement depuis l'est. L'accès ouest sera exclusivement réservé aux transports publics et aux modes doux. Une borne sera installée à cet effet.

**Permanence durant l'enquête publique**

Durant toute la durée de l'enquête publique, un spécialiste ayant suivi le projet est à disposition dans les locaux de la commune pour répondre aux questions le 12 juillet 2021 de 14h à 18h.

État de Neuchâtel et commune de La Tène

**LE MARCHÉ DES ROSEAUX 2021**  
9h00 - 14h00  
LES TREMPEURS D'HAUTERIVE

**Port d'Hauterive**

- 10 + 24 avril
- 08 + 22 mai
- 12 + 26 juin
- 10 + 24 juillet
- 14 + 28 août
- 11 + 18 septembre

**CRESSIER**

## Inondations à Cressier : l'eau est à nouveau potable

A l'issue de plusieurs contrôles effectués par les laboratoires cantonaux, l'eau de boisson sur l'entier du territoire communal a été déclarée propre à la consommation dès à présent par le chimiste cantonal. Dès lors, cette dernière peut être consommée sans aucune restriction.

Toutefois, des odeurs de chlore peuvent apparaître, celles-ci sont sans aucun danger pour la santé.

**Contact :**  
**Michel Froidevaux, vice-président de la commune de Cressier, tél. 079 240 34 65**

Cressier, le 3 juillet 2021

## AVIS MORTUAIRE

Monsieur Jean Cestonaro et ses fils Christophe et Pierre-Yves ont l'immense douleur de faire part du décès de

### Rose-Marie Cestonaro-Luder

leur épouse et mère, survenu le lundi 14 juin 2021 suite à une cruelle et impitoyable maladie supportée avec courage.

Une cérémonie souvenir sera célébrée au temple de Saint-Blaise le jeudi 22 juillet à 14 heures.

Cet avis tient lieu de fairepart.

## La carte du midi

MENU DE LA SEMAINE  
DU 13 AU 16 juillet 2021

## L'AUBERGE

1 6 0 8

## HAUTERIVE

### Entrées

- 8.- Mesclun de salade de l'Auberge
- 10.- Carpaccio de tomates multicolores, mousse de burrata
- 9.- Focaccia frottée au thym, mousse d'avocat légèrement piquante et pickles de légumes
- 10.- Soupe de concombre mentholée, croquettes de féta

### Plats

- 22.- Ballotine de volaille farcie au poivron et fruits secs, concassée de tomate au gingembre et panisses frites
- 22.- Cordon bleu de veau à la façon du Chef, pommes pont-neuf et salade verte
- 18.- Croustillant de chou vert et champignons, émulsion de chou vert à l'orange
- 20.- Tartare de saumon, pulpe passion et spaghettis de concombre

### Desserts

- 9.- Carpaccio de mangue, glace coco
- 10.- Brioche perdue, glace à l'amande
- 10.- Capuccino revisité et brownies

INFO@AUBERGE-HAUTERIVE.CH • WWW.AUBERGE-HAUTERIVE.CH  
+41 (0)32 753 20 20 • RUE DE LA CROIX-D'OR 9, 2068 HAUTERIVE  
RÉSEAUX SOCIAUX @AUBERGE\_HAUTERIVE  
Fermé le : lundi – mardi soir et dimanche soir

**LA TÈNE**

## Le Grütli des Femmes et la Fête Nationale 2021 Invitation aux femmes de La Tène pour commémorer les 50 ans des droits politiques des femmes suisses.



Clémence Planas, présidente des Verts. Toutes trois ont rédigé un discours reflétant la perception qu'elles ont de cette commémoration. Ces allocutions seront diffusées sur les réseaux sociaux de la commune et sur le site <http://gruetlidesfemmes.ch> où figureront aussi d'ailleurs, celles des femmes des communes participantes. Le trio d'organisatrices a souhaité encore marquer l'évènement en réunissant le plus possible de femmes citoyennes de la Tène.

Ainsi la date a été fixée au jeudi 1er juillet dans les jardins magnifiques de l'Espace Perrier.

Malgré une assistance réduite, les discussions ont permis de constater que les sujets de convergence étaient nombreux et variés. Des éclats de rires, des manifestations d'étonnement accompagnaient les récits de certaines femmes évoquant des souvenirs de jeunesse et la place qu'occupaient leurs mères ou grand-mères dans la famille, ceci dans un passé peu lointain.

L'une des participantes, Nadia Chassot, récemment élue députée au Grand Conseil, a même souhaité prendre la parole : un discours fort apprécié et en parfaite harmonie avec le thème de la fête.

Pendant l'apéritif, la présidente des Verts, munie d'une caméra, s'est muée en cinéaste de talent pour interviewer, avec leur consentement, quelques femmes disposées à répondre à ses questions, questions en relation bien évidemment avec la condition féminine et la place de la femme dans la politique locale.

Ces séquences seront assemblées pour former des capsules vidéo qui seront diffusées sur les réseaux sociaux traditionnels.

La rencontre s'est terminée à 19h30. Les participantes étaient unanimes à reconnaître les bienfaits de cette initiative. De réelles amitiés se sont formées et il est fort à parier que non seulement elles perdureront, mais apporteront des éléments positifs pour l'avenir de notre village.

Cet article serait incomplet s'il ne faisait pas mention de l'excellent travail de préparation du personnel communal, autant au niveau administratif qu'au niveau de l'équipe de conciergerie et des travaux publics.

Monique Calame

Il était 17h00, ce jeudi 1er juillet dernier lorsqu'à l'instar de Patrick Juvet en 1977, trois citoyennes politiques de la Tène s'interrogeaient: **OÙ SONT LES FEMMES ?**

La commune de La Tène compte approximativement 2040 femmes d'âge adulte... et pourtant seule une poignée d'entre elles a répondu à l'appel des trois organisatrices de cette rencontre féminine.

Pourtant il n'était pas nécessaire d'être une fervente féministe pour participer, le but était de faire connaissance, d'échanger idées et opinions et de passer un agréable moment ensemble.

Est-ce la timidité de devoir participer au tournage de capsules vidéo qui en a retenu certaines ?

Est-ce le souci de se voir attribuer une étiquette féministe ou encore un choix inadéquat de l'heure qui empiétait sur le traditionnel repas du soir ?

### Pourquoi cette apéritif dinatoire ?

La fête nationale du Grütli 2021, est dédiée cette année à la commémoration des 50 ans du droit de vote des femmes au plan fédéral. Pour marquer cet évènement, le Conseil fédéral en a confié l'organisation à plusieurs associations féminines. Celles-ci ont souhaité donner encore plus de résonance à cette fête en invitant les communes de Suisse à s'y associer en confiant la parole uniquement à des femmes pour le discours du 1er août.

Le Conseil communal de la Tène a répondu avec enthousiasme à cet appel en s'adressant à trois citoyennes politiciennes de la commune : Valérie Dubosson, conseillère communale, Monique Calame, présidente du Conseil général et

LE LANDERON

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE LA CÉCILIANNE



Mercredi de la semaine dernière, les membres de La Cécilienne se sont retrouvés à l'Aula du C2T pour leur 153<sup>e</sup> assemblée générale afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires en vigueur.

### Admissions - Démissions

C'est par applaudissements que Aurel Forster, jeune tambour de l'école de musique, est nommé membre de la Société. L'assemblée accepte la démission de deux membres.

### Jubilaires 2021

Cinq jubilaires sont désignés et récompensés par une petite attention, soit : Corentin Jeannotat pour 10 ans, Raphaël Bourquin et Cédric Widmer pour 25 ans, Gilbert Linder «dit Gibus» pour 55 ans et Roland Bonjour pour 60 ans

### Rapport de la présidente

Dans son rapport, Nadia Weber présidente constate que cette année fut compliquée, Plus de répétitions ni de préparation de concert, ni de directeur et ni de participation à des événements locaux, un virus ayant passé par là. Cependant, La Cécilienne ne s'est pas pour autant dispersée, mais ses musiciens ont fait preuve de créativité pour garder le contact avec notamment une aubade à la Fête des Mères différente, mais très appréciée, la Fête Dieu en tout petit effectif, un premier août revisité, un calendrier de l'avant musical et un quiz en février de cette année. Que d'investissements dans ces points positifs afin de garder un maximum de contact entre musiciens. Elle évoque encore la problématique des locaux, situation préoccupante, car la société ne dispose pas d'un lieu fixe pour pouvoir répéter et ranger ses instruments.

La Cécilienne devrait, en temps voulu, inaugurer dans la fête les tous nouveaux uniformes.

La présidente remercie tous les musiciens pour leur implications et motivation en ces temps difficiles. Elle adresse également des remerciements à Samanta, vice-présidente, qui l'a toujours épaulée et soutenue.

En finalité, elle informe l'assemblée qu'elle remet sa présidence pour des raisons de santé.

### Comité

C'est par des applaudissements que Pascal Linder est élu président. C'est un honneur pour lui d'assumer cette tâche et il remercie les membres pour leur confiance tout en relevant qu'il sera cependant quelque peu moins formel dans sa gestion.

Nouveaux au comité, Yasmine Thomet, secrétaire (en remplacement de Nathalie Varnier) et Corentin Jeannotat, responsable des uniformes (en remplacement de Samanta Weber).

Par applaudissements, soit : Samanta Weber, vice-présidente, Françoise Linder, caissière, Cédric Widmer, archiviste, Martin Lehmann, cantinier et Yann Benoit webmaster sont reconduits dans leurs fonctions.

### Commission musicale

C'est avec humour que Nicolas Gogerat, fait un résumé de tout ce qui a été « chamboulé » durant cette dernière année (fin d'année sans directeur, pas de local fixe, Fête des Mères et Fête Dieu autrement, répétitions en plein air, calendrier de l'Avent d'anthologie, etc.).

Enfin, les répétitions ont pu reprendre par petits groupes et tous sont avides de pouvoir jouer à nouveau. Il remercie tous les musiciens pour leur implication, car sans eux, la commission musicale n'existerait pas. Dans son rapport sur l'école de musique, Cédric Meier souligne que les téléphones n'ont pas sonné pour demander des renseignements sur l'école ou sur les cours. Dans ces conditions très compliquées, il n'était pas facile de garder le contact avec les élèves.

La commission musicale est ensuite réélue.

### Contrôle des répétitions et récompenses

Cette année, pas de récompenses pour l'assiduité aux répétitions,

Covid oblige. Cependant une attention est offerte à Nathalie Varnier, Didier Hinkel et Cédric Meier pour leur investissement auprès des élèves dans des possibilités restreintes.

La vice-présidente annonce ensuite que, du fait de cette année très particulière, la moitié des cotisations est offerte.

### Comptes 2020

La caissière étant excusée, Céline Gnaedinger donne les explications nécessaires sur les comptes de la société en relevant qu'il faut constater malheureusement une perte de l'exercice due notamment aux manques de recettes et à la charge des nouveaux uniformes.

Quant au budget, il est difficile de l'établir en fonction de l'absence de recettes, mais il apparaît qu'il faut prévoir une perte de l'exercice.

Après avoir reçu des précisions, l'assemblée accepte les comptes et le budget.

### Lecture du journal

C'est avec beaucoup d'humour que Yasmine fait un résumé de la vie quelque peu tronquée des activités de la société en parlant de toutes sortes d'anecdotes et de réalisation et de ce long temps sans pouvoir se retrouver. De forts applaudissements saluent cette rédaction très bien faite. Elle passe le flambeau à Lucie pour la prochaine rédaction.

### Directeur de la Société

Emile Sanglard ayant mis un terme à son mandat, les recherches ont commencé pour trouver un nouveau directeur. Au mois d'août, les trois candidats toujours motivés seront reçus lors des répétitions afin de pouvoir définir un choix.

### Rapport moniteur-tambour

Brice Jakob indique que cette année fut bien compliquée. Cependant, des contacts ont pu être poursuivis avec les élèves en leur donnant de petits devoirs par vidéo. Le lien a ainsi pu être maintenu et les cours ont heureusement repris en présentiel.

Par applaudissement, Brice est réélu dans sa fonction de moniteur-tambour.

### Nomination d'un membre représentant de la Cécilienne à l'amicale

Yohan Zbinden est nommé à cette fonction.

### Canada 2022

Ce voyage au Canada a été stoppé net en raison de la pandémie. Des remerciements sont adressés au comité d'organisation pour leur investissement.

Si un tel voyage est alléchant, la question d'investir le montant destiné à ce voyage dans un autre but est évoqué, par exemple de le destiner à la recherche d'un local, car un tel projet serait très important pour la cohésion de la société. Décision à étudier.

### Divers

Raphaël relève que des musiciens se sont mobilisés pour apporter leur aide aux habitants sinistrés de Cressier. Une action qu'ils ont jugé nécessaire afin de participer à un élan de solidarité.

Pas de Fête nationale villageoise cette année, mais à voir si le 31 au soir et le 1<sup>er</sup> au matin, quelques musiciens organisent quelque chose de musical.

Par applaudissements, le comité est chaleureusement remercié pour son engagement.

CP

**Bruno & Gilles Rizzolo SA**  
 Peinture - Plâtrerie  
 Papiers peints - Façades  
 Isolation périphérique  
 Décorations  
 2068 Hauterive  
 T +41 32 753 72 62  
 M +41 79 624 78 15  
 www.rizzolo.ch

**20m<sup>2</sup>**  
 COIFFURE  
 Femme • Homme • Enfant  
**Coline Magnin**  
 079 156 11 24  
 Sur rendez-vous  
 Route de Champréveyres 3  
 2068 Hauterive

LE LANDERON

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU LANDERON (SDL)



Mardi de la semaine dernière, la SDL tenait, pour la deuxième fois, son assemblée générale à l'Aula du C2T avec un ordre du jour important.

### Rapport du président

De prime abord, Olivier Perrot, président, rappelle en quelques mots les tâches et devoirs de la société, soit: la gérance du camping des Pêches résidentiel et de passage, le soutien financier et logistique de l'école de musique, le soutien financier de la Fondation de la piscine, de la Fondation de l'Hôtel de Ville, de la course des Aînés, des décorations florales de la commune et du soutien aux différentes sociétés locales lors de leurs manifestations.

Il rappelle que les travaux réalisés en 2020 ont déjà été évoqués lors de l'AG de l'année dernière (réfection de la place d'accès au camping de passage, aménagement devant la réception, installation d'un container type «Restobox» devant le magasin. En 2020, la course des Aînés est annulée pour des raisons sanitaires dues à la pandémie. Cependant, grâce à une collaboration entre la

SDL, le Lyon's Club et la Commune du Landeron, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ont reçu des bons d'achat ACAL (association des commerçants et artisans du Landeron), bons valables dans les commerces affiliés à cette association.

Il donne ensuite quelques informations quant à la saison d'ouverture du camping des Pêches, saison qui peut être qualifiée d'exceptionnelle. Malgré une ouverture du camping de passage retardée de deux mois (ouverture le 6 juin en lieu et place du 1<sup>er</sup> avril, Covid oblige), le chiffre d'affaire a été plus élevé qu'en 2019, année déjà record! Il est à remarquer que l'engouement pour le camping est en constante augmentation depuis 3 à 4 ans et cette situation est de bon augure pour les prochaines années.

### Comptes 2020 et budget 2022

Daniel Waelti, caissier, donne détails et précisions des différents comptes (école de musique, camping et compte général). Les comptes bénéficiaires sont acceptés ainsi que le budget. L'assemblée reconduit l'organe de contrôle dans son mandat. Rapport du président de la Fondation de la piscine

Yves Frochoux, président, précise que l'ouverture de la piscine a occasionné des sueurs froides au comité de la Fondation en raison des mesures sanitaires en constante

évolution du fait de la pandémie. Finalement, l'ouverture a pu se faire avec un mois de retard. De ce fait, les abonnements ont bénéficié d'un rabais de 25%. Nonante jours d'ouverture, 15 journées de canicule, la saison a connu malgré tout un beau succès.

2021 fêtera le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de la piscine et il espère pouvoir organiser des manifestations du 2 au 4 juillet pour marquer cet évènement.

Il remercie la SDL pour le soutien qu'elle apporte à la Fondation.

### Rapport de l'école de musique

Christian Schnyder, directeur de l'école, relève que la situation est stable malgré la pandémie. Il souligne le dynamisme du corps enseignant tout en rappelant que la musique est importante et qu'elle touche «au cœur». Il est reconnaissant envers le soutien de la SDL qui permet à cette école de musique de perdurer.

### Course des Aînés

La course des Aînés ayant été annulé en 2020 et en 2021, elle devrait avoir lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Par tradition, son parcours ne sera dévoilé qu'à cette date.

### Camping de la Tène

La Commune de la Tène recherchant un investisseur privé pour la gestion de son camping, la SDL soumet à l'assemblée la proposition de pour-

suivre des démarches dans le but de présenter un dossier de candidature. Le président tient à dire que la SDL ne partira pas tête baissée dans cette démarche. Un concept d'exploitation est prévu en deux secteurs, un pour les visiteurs et un pour les résidents (même concept de gestion qu'au Landeron).

L'assemblée prend ensuite connaissance du financement de cette opération avec des explications précises relatives aux différents aspects de cet engagement.

Le président souligne que cette gestion, si elle se fait, ne prêterait en rien les soutiens et participations financières de la SDL pour Le Landeron. Ceux-ci seront bien entendu maintenus.

Au final, l'assemblée accepte la proposition du comité de poursuivre les démarches dans la présentation d'une candidature de la SDL.

### Nomination du président et du comité de la SDL

Par applaudissements, Olivier Perrot est reconduit dans ses fonctions de président.

Les membres du comité sont réélus, soit Daniel Waelti caissier, Yann Jakob secrétaire, Yves Frochoux, Martin Lehmann, Laurent Loeffel et Roland Perret-Gentil.

Pas de divers en fin de séance

CP

LE LANDERON

## INAUGURATION DE L'INSTALLATION DE CENDRIERS DESIGN UTILES LE LONG DES RIVES



Jeudi dernier, en début de soirée, le LLAD inaugurerait officiellement la pose de onze cendriers placés en divers points, soit 2 à la place de pique-nique des Planches (à côté de la piscine), 2 au bord du lac près des bancs, 2 dans la place de jeux des enfants, 2 à la plage, 1 au nouveau débarcadère et 1 à l'ancien débarcadère.

Les invités étaient réunis au port du Landeron pour une partie officielle. Au nom du LLAD, Peter Hofs a souhaité la bienvenue à tous pour leur participation à cet évènement.

Il explique ensuite quels sont les méfaits des mégots de cigarettes classés dans la catégorie «déchets dangereux» (en chiffre, pollution d'un seul mégot dans les eaux, pourcentage des mégots rejetés dans la nature et l'énormité de cet impact). Il relève que le tabac n'est plus seulement un problème de santé publique, mais également aussi au cœur d'enjeux environnementaux.

Après avoir terminé sa vision technique, il en vient aux remerciements à la Commune du Landeron pour la volonté et la coopération concrète

qu'elle a apporté à la réalisation de ce projet. Il ajoute que celui-ci n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide des membres du LLAD et de sponsors.

Il remercie donc M. Leuenberger d'Orma Suisse pour avoir été le premier à répondre immédiatement avec une participation financière, à la Société de Développement (SDL) et à son président Olivier Perrot qui ont versé une généreuse contribution, à M. Brossard de PFL/Antralux pour leur réaction financière spontanée et aux membres du LLAD qui rendent le travail possible grâce à leurs cotisations régulières.

Il invite ensuite Mme Maura Bottinelli, représentante du Conseil Communal à venir le rejoindre pour offi-

cialiser cet évènement en coupant le ruban.

Avant d'inviter tout un chacun à l'apéritif offert par M. Christian Frochoux, il fait encore un petit résumé des diverses activités du LLAD.

Tous se retrouvent ensuite autour du verre de l'amitié.

CP



Ecoute  
Respect  
Disponibilité

*Notre disponibilité pour  
rassurer et accompagner*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

## LE LANDERON

## LA CÉCILIENNE FÊTE SES VÉTÉRANS SOUS LE SOLEIL



Vendredi dernier, en début de soirée, les musiciens de la Cécilienne étaient présents sur le terrain du football Club pour fêter leurs nouveaux vétérans. Moment plein d'émotion et de liesse, plaisir de pouvoir jouer à nouveau ensemble (en gardant les distances) afin de donner tout un lustre musical aux trois vétérans concernés.

C'est avec plaisir que la présidente, Nadia Weber a adressé, au nom de la Cécilienne, des remerciements à Raphaël Bourquin et Cédric Widmer (25 ans de musique) et à Roland Bonjour (60 ans de musique) pour leur sens de la fidélité, pour leur engagement et leur disponibilité. Elle dresse ensuite un portrait de chacun en rappelant que, il y a 25 ans, Raphaël et Cédric ont trouvé

la porte du local de répétition de la société en pensant faire quelque chose de leurs dix doigts. Cédric a choisi un instrument qui permet de les utiliser les dix et Raphaël trois tout en tapant parfois sur des «choses». Elle souligne que cela fait un quart de siècles qu'ils sont dévoués tous deux à la Cécilienne en s'investissant dans différents postes tels que moniteurs, aide-cantinier, archiviste, sous-directeur, cantinier. Elle s'est demandé comment résumer brièvement les 60 ans de musique de Roland «dit Rol» qui a rejoint la Cécilienne en 1961. Une gageure, mais finalement elle trace un joli portrait de ce Cécilien toujours présent. Rol est un homme toujours jovial qui répond présent à chaque occasion tout en étant très organisé. Que ce soit pour une manifestation musicale ou une « corvée », on peut toujours compter sur lui. Durant toutes ces années, il s'est également investi dans différents postes au comité (caissier, responsable des uniformes, vice-président et cantinier). Derrière son alto, Rol est également un spécialiste des «hum papa, hum papa, hum papa» au point qu'il peut les jouer à l'en-droit, à l'envers et les yeux fermés!!! Bref, depuis six décennies, Rol est

un pilier de cette belle famille qu'est La Cécilienne. Un exemple pour tous les jeunes de la société. Elle le remercie pour toutes ces années en lui souhaitant bon vent pour toutes les suivantes.

La cérémonie se poursuit avec la remise des médailles par Sébastien Chételat, président de l'ACMN et par Bêat Currit, secrétaire de l'ACMN. Un moment de fortes émotions et de fierté. Pour les féliciter, les musiciens jouent encore quelques morceaux. Une bien belle cérémonie qui se termine par le verre de l'amitié.

Un survol des activités des jeunes vétérans

Raphaël Bourquin est «tombé dans la musique» avec un grand-père et un père membres actifs de La Cécilienne, donc une histoire de famille. Il commence son parcours musical à l'école de musique au cornet, entre dans la fanfare en 1996, puis obtient un diplôme de trompettiste amateur au conservatoire de Neuchâtel. Il se lance ensuite dans le défi d'avoir un registre de percussion. Avec principalement des copains de La Cécilienne, il fonde le Stress Quartet et le Whi Ties. Il est également compositeur de quelques pièces dédiées à sa fanfare. Au poste de sous-directeur, il assume la direction de l'ensemble

depuis novembre 2020 dans l'attente de la venue d'un nouveau directeur. Passionné, il s'investit à fond en ayant à cœur l'intégration des jeunes de l'école de musique dans la Cécilienne. Son cœur et son travail sont au Landeron.

Cédric Widmer a rejoint l'école de musique 1993 pour intégrer La Cécilienne en 1996, toujours fidèle à la clarinette, un instrument qui lui plaît énormément. Il garde un excellent souvenir de la période passée à l'école de musique, car il a appris à connaître René et Charles Bourquin avec la dizaine de jeunes. Maintenant, il a pris ses marques, apprécie de se trouver dans un groupe où tous se connaissent et où de nombreux liens se tissent. Archiviste depuis 2003, il apprécie ce travail discret qui lui permet d'avoir un suivi des instruments (réparation, entretien), de préparer les copies de morceaux pour les musiciens. Lié à la commission musicale, il a plaisir à rechercher et à proposer des morceaux pour les concerts. Membre du comité, il s'y sent à l'aise.

Félicitation à tous les trois pour leur engagement auprès de cette belle société.

CP

## SAINT-BLAISE

Audit sur les dépassements du crédit pour les travaux au centre du village  
La géologie a été la cause principale du dépassement des coûts

**Les travaux d'assainissement et d'embellissement, en 2018-2019, du secteur ouest des rues du centre du village avaient duré douze mois alors que quatre avaient été planifiés. Un dépassement de 32% de leur coût avait provoqué le lancement d'un référendum contre la décision du Conseil général. Celui-ci avait avaisé en juin 2019 le crédit complémentaire (déjà consommé) de CHF 530'000.00 demandé par le Conseil communal.**

Le référendum avait abouti. Le 24 novembre 2019, les citoyennes et citoyens de Saint-Blaise donnaient raison aux référendaires : le crédit du dépassement était refusé par 466 non contre 448 oui alors que le surplus de crédit avait déjà été payé. Afin de déterminer les responsabilités pour les dépassements de coût et de délai, le Conseil communal a sollicité un audit de Techdata, à Lausanne. Cette entreprise assiste les maîtres d'ouvrage. Elle est forte

de 50 collaborateurs: architectes, ingénieurs et économistes de la construction. Cet audit a été l'objet d'un point de l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 24 juin dernier.

Nous en communiquons ici l'essentiel :

L'audit a révélé que la géologie (présence de tuf, réd.) et l'intervention du groupe d'intérêts constituent la cause principale du dépassement des délais. La géologie était impondérable et les conséquences ne pouvaient être anticipées que difficilement ou en investissant des moyens élevés (sondages).

Toutefois, chaque intervenant peut être rendu responsable pour une partie des coûts et délais: la Commune n'a pas été suffisamment précise dans les mandats donnés pour les deux bureaux d'ingénieurs; un des bureaux d'ingénieurs parce qu'il n'a pas fait de demandes pour effectuer des sondages et instaurer

une gestion rigoureuse des modifications du projet, et, l'entreprise, parce qu'elle a rendu une offre sans remarques, accepté la durée des travaux d'appel d'offres et qu'elle n'a pas prévu le matériel adéquat en fonction de l'environnement réel.

L'audit est assorti de conseils et il se conclut par le constat suivant: «A l'exception de la géologie, tous les autres points relevés n'ont eu aucun impact sur les délais et les coûts supplémentaires. Les risques dus à la géologie étaient acceptés en accord avec la commune. La géologie rencontrée antérieurement lors des travaux pour les deux moloks situés à proximité de la future canalisation ne montrait aucune trace de la molasse ou de la moraine. Les frais pour des sondages profonds (forages) étaient disproportionnés par rapport aux résultats attendus.» Lors de la séance du Conseil général précitée, le Conseil communal a pris acte de l'audit. Eric Ryser (PS)

et Lorenzo Zago (Ent.), membres du comité référendaire, ont relevé que le rapport ne concernait que le volet relatif à la gestion du projet mais pas à ses aspects juridiques.

Lorenzo Zago a déclaré que «la liste des défaillances en matière de gestion est très longue et comprend quasiment toutes les étapes du projet.» Il a ajouté «qu'avec ces constatations, cela aurait peu de sens de cibler des personnes ou entités en leur attribuant plus de responsabilités qu'à d'autres».

Il a précisé que le référendum avait permis de parler de cette affaire alors que, pour les partis majoritaires PS et PLR, il n'y avait rien à chercher dans les problèmes de ces travaux, les défauts étant systémiques.

CZ

## LE LANDERON

### Concours des jeunes talents !

Cinq ados du Centre de jeunesse Le CAP sis au Landeron se font un point d'honneur à valoriser les jeunes artistes de la région.

Les initiateurs du projet Young's contest offrent un tremplin aux jeunes artistes du cru particulièrement doués dans différents styles artistiques, sportifs, musicaux ou magiques !

Tu as envie de partager ton talent ? Alors ce concours est fait pour toi ! Il te suffit de t'inscrire via le formulaire en ligne à trouver sous <https://lecap.ch/youngcontest>, que tu retournes, toujours en ligne, avec photo ou vidéo de ton talent d'ici le 17 juillet 2021.

#### Déroulement du concours :

- Envoi en ligne du formulaire d'inscription avec photo ou vidéo à Young's contest.

- Sélection des talents pour la finale par un jury composé de 5 jeunes de 13 à 17 ans.
- Les finalistes retenus se rendent au CAP en septembre pour présenter leur talent (en présentiel si les conditions sanitaires le permettent).
- Au terme de la finale les 3 meilleurs talents recevront de magnifiques prix.

Pour tout renseignement : Amélie Varin, animatrice socioculturelle, [amelie@lecap.ch](mailto:amelie@lecap.ch).

Il est possible de joindre l'équipe de Young's contest par mail ou via les réseaux sociaux. PS: Droit d'image - les moins de 18 ans observent les recommandations indiquées sur le formulaire d'inscription.

GC

## CORNAUX

### Euréka !

#### Oui, la Société de développement à un nouveau comité



Daniel Michon, Antoine Gigon, Mary-Claude Gauteaub, Sébastien Hauert, Suzy Monard, Jean-Claude Aeby et Ulrich Nydegger (manquent Isabelle Vauthier et Jean-Pierre Hirschi)

Le 29 juin 2021 est une date à retenir pour la Société de développement de Cornaux, au même titre que celle de sa fondation, le 14 septembre 1970, il y a donc 51 ans.

En effet, la Société renaît alors que le dernier membre de l'ancien comité, la présidente Myriam Divernois, avait mis son mandat à disposition du Conseil communal et des sociétés du village, le 12 février 2020.

Un article dans le Bulcom du 21 février 2020 avait informé la population de Cornaux de cette situation et avait lancé un pressant appel aux bonnes volontés de la localité afin de recréer un nouveau comité et d'assurer ainsi la continuité de la Société de développement, si gratifiante pour le village. Sans résultat ! Un ancien président de la Société, actif pendant 19 ans, s'était attelé au recrutement de nouveaux membres pour trouver une nouvelle équipe responsable de la pérennité. Sept personnes de bonne volonté se sont annoncées, motivées à cette future et indispensable tâche pour la population corbonetche : Isabelle Vauthier, Jean-Claude Aeby, Antoine Gigon, Sébastien Hauert, Jean-Pierre Hirschi, Daniel Michon et Ulrich Nydegger. Recrutées par des membres de cette équipe, Mary-Claude Gauteaub et Suzy Monard s'y sont également jointes. Toutes ces personnes ont été intronisées au Comité de la Société de développement lors de l'assemblée générale du 29 juin 2021. L'absence d'un comité depuis le 12 février 2020 avait incité le Conseil communal à élaborer un projet de création d'un organe de direction semi-officiel de la Société. Projet qui avait été retiré étant donné les démarches en cours quant à la possibilité de tout de même mettre sur pied un comité de bénévoles.

#### Deux assemblées générales à rattraper

Etant donnée la pandémie de la Covid-19, les assemblées générales des exercices 2019 et 2020 n'avaient pas pu être tenues. Leurs aspects formels avaient donc été à l'ordre du jour de l'assemblée constituante du nouveau comité, ce 29 juin dernier.

La présidente Myriam Divernois, assistée de la vice-présidente Nathalie Serini, les deux démissionnaires, avaient donc présenté les rapports des deux exercices en souffrance. Elle avait énuméré et commenté les neuf événements que la Société avait organisés ou auxquels elle avait pris part en 2019, alors que pour 2020, il n'y avait rien à ce chapitre. Côté financier, cela a résulté par deux déficits : 1012.45 CHF en 2019 et 21.30 CHF en 2020, alors que le capital s'élève à 28'303.00 CHF. Les rapports et les comptes sont approuvés par l'assistance.

#### Ultimes actes de la présidente sortante

Myriam Divernois s'est attachée à remercier les derniers membres démissionnaires Nathalie Serini et Boris Salzmann, et leur a remis un présent pour services rendus. Elle a également eu des propos élogieux à l'adresse de l'ancien président recruteur, Willy Meier, pour ses efforts à constituer le nouveau comité installé à ce jour, en lui remettant également un présent. Elle a aussi encouragé vivement la nouvelle équipe dans leurs efforts pour la conduite future de la Société.

#### La nouvelle équipe prend le relais

Ulrich Nydegger, provisoirement désigné président par ses pairs, les a remerciés de la confiance témoignée aux nouveaux, en promettant leurs efforts à la bonne conduite de la Société. Conduite qui nécessitera un temps d'adaptation qui impliquera certainement des choix par rapport aux différents événements organisés dans le passé. Il a cependant promis l'organisation en premier lieu, en collaboration avec le Conseil communal, de la sortie des aînés en septembre ou début octobre, si les conditions sanitaires le permettent. D'autres événements festifs pour le village suivront selon la vaillance et les idées du nouveau comité. Une entrevue avec l'exécutif communal aura lieu prochainement.

WM

YOUNG'S CONTEST
LE CAP

# EXPRIME TON TALENT

Pour les jeunes de 12 à 20 ans

**Délai d'inscriptions**

17 juillet 2021

Concours de talents via les réseaux sociaux, les finalistes exprimeront leurs talents sur scène lors de la finale au CAP. Plus d'informations sur le site : <https://lecap.ch/youngcontest>

**Finale en**

**septembre 2021**

**Talents :**

Chant  
Dessin  
Danse  
Skate / Trottrinettes  
BMX / Vélo  
Magie  
OU AUTRES

**Liste des prix :**

- 1) Une console de jeux
- 2) Une trottrinettes freestyle
- 3) Une journée privée au CAP

## LA TÈNE

## Une eau si essentielle et à nouveau potable à La Tène !

**Cinq jours qui prouvent combien l'eau du robinet est précieuse! Le Conseil communal revient sur cette crise de l'eau et expose les mesures prises pour revenir à une situation normale et assurer une eau de qualité irréprochable. Il remercie toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide et soutien durant cette période particulière.**

Pour rappel, des analyses de routine menées le mardi 29 juin dans le cadre de l'autocontrôle ont révélé une possible contamination bactériologique du réseau d'eau de La Tène. Dès connaissance de cette information, la commune a, par mesure de précaution, invité la population à faire bouillir l'eau avant de la consommer. Les analyses effectuées ultérieurement ont confirmé la contamination. Avec son partenaire Viteos, la commune a également pris immédiatement toutes les mesures pour rendre la qualité de l'eau du robinet à nouveau irréprochable. Le réseau a été intégralement nettoyé par des purges aux bornes hydrantes et le niveau de traitement de l'eau a été adapté. Des analyses ont été menées constamment pour mesurer l'efficacité de ces mesures, et les résultats ont démontré que la situation s'améliorait rapidement.

Durant les 5 jours de cette crise de l'eau, des communiqués ont été publiés sur le site internet et la page

Facebook de la commune, ainsi que sur NEMO News et Alertswiss. Ils ont été relayés par les médias locaux (merci à eux!). De plus, une hotline a été ouverte et quatre points de distribution d'eau minérale ont été mis en place. Des bénévoles et employés communaux ont livré de l'eau au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer.

Suite au retour à des valeurs complètement conformes, le lundi 5 juillet, et avec l'approbation préalable du chimiste cantonal, la population a été informée qu'elle pouvait à nouveau consommer l'eau du robinet, en rinçant (purgeant) d'abord les conduites des habitations et en contrôlant les filtres des installations intérieures.

**Un engagement sans faille**

Lors de cet événement extraordinaire, la commune a pu compter sur de nombreuses aides et soutiens, tant privés qu'institutionnels, et qu'elle souhaite ici remercier.

Il en va ainsi du personnel communal, des membres du Conseil général, du Marin-Basket Club, du Club de pétanque de Marin-Epagnier, des autres bénévoles qui se sont mis spontanément à disposition et qui ont distribué de l'eau minérale. Il convient aussi de citer La Migros, Wittwer SA, La Poste, le SCAV et l'Organe de conduite régional – Littoral. Aussi et surtout, la commune

remercie son partenaire Viteos pour les moyens dégagés et les actions menées sans délai pour assainir et surveiller le réseau d'eau.

**Et la suite ?**

Si l'origine de la contamination du réseau d'eau n'est à ce jour par clairement établie, la commune va se donner les moyens pour l'identifier durant ces prochaines semaines et garantir que l'eau du réseau soit irréprochable.

Ainsi, le réseau est placé sous surveillance constante et des analyses de qualité sont effectuées de manière très rapprochée. Les résultats seront régulièrement publiés sur le site internet communal.

Des investigations ont également lieu dans certains bâtiments privés et des chantiers pour déceler des potentiels dysfonctionnements.

Finalement, nous exprimons notre reconnaissance à la population pour sa compréhension et la confiance accordée.

**La recommandation du Conseil communal pour être informé en cas d'urgence**

Lors de la crise de l'eau à La Tène, la commune a communiqué par ses canaux habituels de diffusion, soit par son site internet et sa page Facebook, et elle a informé les médias locaux. Elle a également diffusé ses communiqués par NEMO News et

Alertswiss.

**NEMO News**

NEMO News est une application mobile pour smartphone qui permet de prendre connaissance des informations officielles publiées par les instances publiques et parapubliques neuchâteloises. Elle offre la possibilité de s'informer de manière simple, rapide et efficace en fonction de ses intérêts thématiques et géographiques. Il est possible de filtrer les actualités publiées par thème ou par émetteur, et d'activer des notifications (push) qui vous informent automatiquement.

La commune publie systématiquement ses actualités et communiqués sur NEMO News.

**Alertswiss**

Alertswiss est une application mobile pour smartphone qui diffuse immédiatement les alarmes, alertes et informations en cas d'événements et qui transmet des consignes ou des recommandations de comportement par le biais de notifications (push).

Dans le cas de la crise de l'eau de La Tène, une alerte a été diffusée sur Alertswiss.

Ces 2 applications sont disponibles gratuitement pour IOS et Android.

La Tène, le 6 juillet 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

## NEUCHÂTEL

## Le Phare dévoile sa programmation !

**Dans un mois, Festi'neuch ouvrira Le Phare, son événement estival éphémère. Aujourd'hui, l'organisation du festival dévoile une programmation 100% suisse, avec notamment ARMA JACKSON, KT GORIQUE, PHANEE DE POOL, HERMANOS GUTIÉRREZ, ou encore CARROUSEL. Du 29 juillet au 15 août 2021, plus d'une trentaine de concerts seront répartis sur trois weekends, du jeudi au dimanche. Avec une capacité d'accueil de 600 personnes par soir, le retour à la convivialité et au partage est annoncé sur les rives du lac de Neuchâtel!**

**SEMAINE 1**

La pop ample et moderne de CARROUSEL résonnera sur la scène du Phare le jeudi 29 juillet, aux côtés de la Neuchâteloise CAROLINA KATÛN. Le lendemain, place à LOS ORIOLES

et aux somptueux frères HERMANOS GUTIÉRREZ. Le samedi 31 juillet verra se produire ARMA JACKSON, l'artiste le plus prometteur de la scène R'n'B suisse romande. Le weekend se terminera avec LES PETITS CHANTEURS À LA GUEULE DE BOIS et leur concert destiné aux petit.e.s comme aux grand.e.s.

**SEMAINE 2**

Le jeudi 5 août, JUNIOR TSHAKA et SIM'S partageront l'affiche pour une soirée aux tons reggae et rap. /A/, le nouveau projet réunissant Émilie Zoé, Franz Treichler et Nicolas Pittet jouera le vendredi 6 août. Fête totale le samedi 7 août avec MURMURES BARBARES, la version «Flying Raclettes» de CLOSET DISCO QUEEN et CORPS PUR. Le son hybride et les nombreuses punchlines de KT GORIQUE mettront tout le monde d'accord le dimanche 8 août.

**SEMAINE 3**

Cocktail hipster le jeudi 12 août, avec PETER KERNEL et le savoureux DINO BRANDÀO. On change de décor le lendemain avec une soirée chanson et soul: PHANEE DE POOL et AFRA KANE. Le Phare vibrera aux basses du duo PSYCHO WEAZEL et de la rappeuse badass BADNAIY le samedi 14 août. TOOTARD et SIRENS OF LESBOS clôtureront l'événement le dimanche 15 août.

**BILLETTERIE ET INFOS PRATIQUES**

La billetterie ouvrira le mercredi 7 juillet à 10h. Les prix se situeront entre 17 et 22 francs selon les soirs, excepté le dimanche 1<sup>er</sup> août où des billets enfants seront disponibles à 10 francs pour cette journée jeune public. Des précisions relatives aux informations pratiques ainsi que la programmation complète sont à retrouver sur le site web dédié à

notre événement estival, à l'adresse suivante:

**MESURES COVID ET ACCÈS À LA MANIFESTATION**

Un certificat COVID valide ainsi qu'une carte d'identité seront obligatoires pour accéder à la manifestation. À l'intérieur du site qui pourra accueillir jusqu'à 600 personnes par soir, le public pourra librement se déplacer, consommer (assis ou debout), assister aux concerts, danser, et le tout sans masque. Il ne sera pas possible de se faire tester à l'entrée du festival.

**Toute l'équipe de Festi'neuch se réjouit de vous retrouver du 29 juillet au 15 août 2021 sur les Jeunes-Rives!**

HAUTERIVE

## Qui est qui ? Faisons connaissance

Vous vous souvenez certainement qu'en octobre dernier, nous avons élu nos conseillers généraux pour les 4 prochaines années. C'est ensuite en décembre, qu'en assemblée plénière, ont été élus les cinq Conseillers Communaux qui administreront la commune d'Hauterive.

Nous vous proposons aujourd'hui de faire connaissance avec nos élus, ainsi qu'avec l'Administratrice Communale, sous la forme d'un questionnaire de Proust adapté.

CW

**12 questions à :**  
**THOMAS ZELLER, Conseiller Communal, né le 23 février 1948, Ingénieur Agronome, Marié 1 enfant**  
**Fonction communale ; en charge des Écoles, de la sécurité, des naturalisations et des bâtiments scolaires.**  
**Mon trait de caractère le plus révélateur**



Pas rancunier, ouvert, cherche à construire des consensus

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**  
 Joyeux, fiables

**Mon idée du bonheur**  
 Equilibre entre responsabilités pour des actions/projets et « non far niente »

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**  
 guide de montagne

**Mon plat préféré**  
 Piccata milanese, mais au camping ou à la plage un cervelas grillé

**Ma boisson préférée**  
 En hiver, un verre de chasselas et en été une bière

**Le mot que je préfère**  
 Paix

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**  
 Reinhold Messner, premier alpiniste à gravir tous les 14 sommets de plus de 8000m

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**  
 Tous les musiciens d'un orchestre symphonique

**La réforme / l'évolution historique qui m'inspire**  
 La création de l'AVS moderne par le Conseiller Fédéral Hans Petre Tschudi en 1947 et qui à été plébiscité en votation populaire par 80% de OUI avec une participation de 79%

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**  
 Je n'ai pas besoin d'un don supplémentaire, je me sens bien

**Ma devise**  
 « Yes we can » ou en français « aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire.

**12 questions à :**  
**ROCCO MAURI, né le 4 avril 1973, avocat, marié 1 enfant**  
**Président du Conseil Communal, en charge de l'Administration, la Santé et la Prévoyance sociale, des Finances et de la Fusion.**  
**Mon trait de caractère le plus révélateur**



La ténacité

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**

L'honnêteté

**Mon idée du bonheur**  
 L'épanouissement personnel, familial et professionnel

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**  
 Un grand cuisinier

**Mon plat préféré**  
 Saltimbocca alla romana con risotto alla milanese

**Ma boisson préférée**  
 Le vin

**Le mot que je préfère**  
 La persévérance

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**  
 Spiderman

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**  
 La musique pop depuis les années '80 (U2, Queen, Maroon 5, ...)

**La réforme / l'évolution historique qui m'inspire**  
 Les votations fédérales du 7 février 1971 sur le suffrage féminin

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**  
 La faculté de voler comme un oiseau

**Ma devise**  
 Rien n'est impossible

**12 questions à :**  
**ALAIN GERBER, Conseiller Communal, né le 21 mai 1968, viticulteur-encaveur, marié, 4 enfants**  
**Secrétaire du Conseil Communal, en charge de l'Économie publique, la Protection de l'environnement et du Trafic.**  
**Mon trait de caractère le plus révélateur**



Ouvert, spontané

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**

L'authenticité

**Mon idée du bonheur**  
 La simplicité et les choses vraie dans les rapports

humain

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**  
 Emile Peynaud

**Mon plat préféré**  
 Saucisse à rôtir avec de la compote aux raves

**Ma boisson préférée**  
 Le vin

**Le mot que je préfère**  
 pragmatisme

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**  
 Jean-Baptiste Adamsberg (roman de Fred Vargas)

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**  
 Lynda Lemay

**La réforme / l'évolution historique qui m'inspire**  
 La révolution copernicienne

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**  
 La photosynthèse

**Ma devise**  
 Qui veut aller loin ménage sa monture

12 questions à :

**PATRICE ZÜRCHER**, Conseiller communal, né le 8 septembre 1974, Économiste, Célibataire  
Fonction communale ; en charge de l'Aménagement du territoire et des Structures d'accueil.

**Mon trait de caractère le plus révélateur**

L'humour

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**

La sensibilité

**Mon idée du bonheur**

Les sourires et les surprises de tous les jours

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**

Un autre Patrice dans la Rome antique

**Mon plat préféré**

Le bœuf bourguignon

**Ma boisson préférée**

Le thé noir

**Le mot que je préfère**

Merci

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**

Sir Winston Churchill

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**

Johann Sebastian Bach

**La réforme/l'évolution historique qui m'inspire**

Le Renaissance italienne

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**

La musique

**Ma devise**

« On devrait toujours être légèrement improbable. »  
Oscar Wilde



12 questions à :

**MARTINE STEIGER BURGOS**, née le 26 novembre 1972, agronome traductrice, mariée 3 enfants

Vice-présidente du Conseil Communal, en charge des Sports, des Loisirs, de la Culture, du Service des bâtiments et du Service du personnel.

**Mon trait de caractère le plus révélateur**

le sens de l'écoute

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**

la bienveillance

**Mon idée du bonheur**

le bonheur, c'est voir que l'on progresse chaque jour un peu dans la bonne direction

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**

j'ai déjà assez à faire avec moi-même...

**Mon plat préféré**

tous les plats mitonnés par mon mari

**Ma boisson préférée**

un Spritz sur une terrasse en été

**Le mot que je préfère**

engagement

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**

Ellana, héroïne de marchombre de P. Bottero

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**

les belles voix graves, p.ex. Imany

**La réforme/l'évolution historique qui m'inspire**

le droit des femmes

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**

une meilleure mémoire

**Ma devise**

Faire plutôt que râler



12 questions à :

**DELPINE NOVELLI**, Administratrice Communale, né le 27 juin 1975, Comptable, mariée 2 filles.

**Mon trait de caractère le plus révélateur**

Enthousiaste

**La qualité que j'apprécie le plus chez mes amis**

La franchise

**Mon idée du bonheur**

Que mes proches soient heureux

**Si je n'étais pas moi-même, qui aurais-je aimé être ?**

Une exploratrice

**Mon plat préféré**

Le tartare de poisson et les sushis

Ma boisson préférée

L'eau, occasionnellement un mojito

**Le mot que je préfère**

Merveilleux !

**Mon/ma héros/héroïnes préféré.e.s (fiction ou réalité)**

Ghandi

**Mes musicien.ne.s/chanteur.ses préféré.e.s**

La musique qui fait voyager (latino, reggae) et un peu de rock alternatif (Santana, BobMarley, Depeche Mode, etc.)

**La réforme/l'évolution historique qui m'inspire**

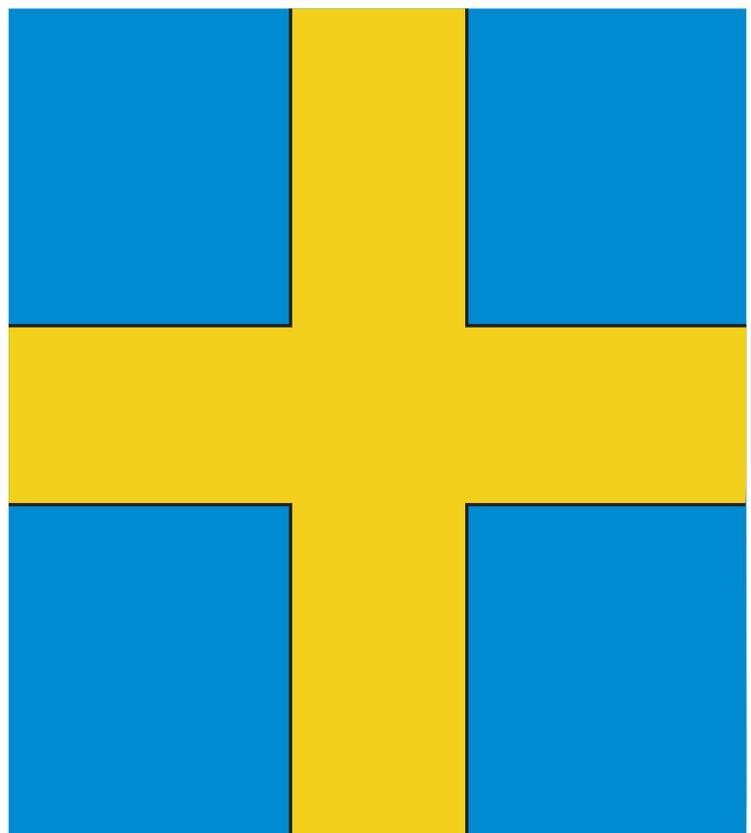
L'abolition de l'esclavage

**Le don de la nature que j'aurais voulu avoir**

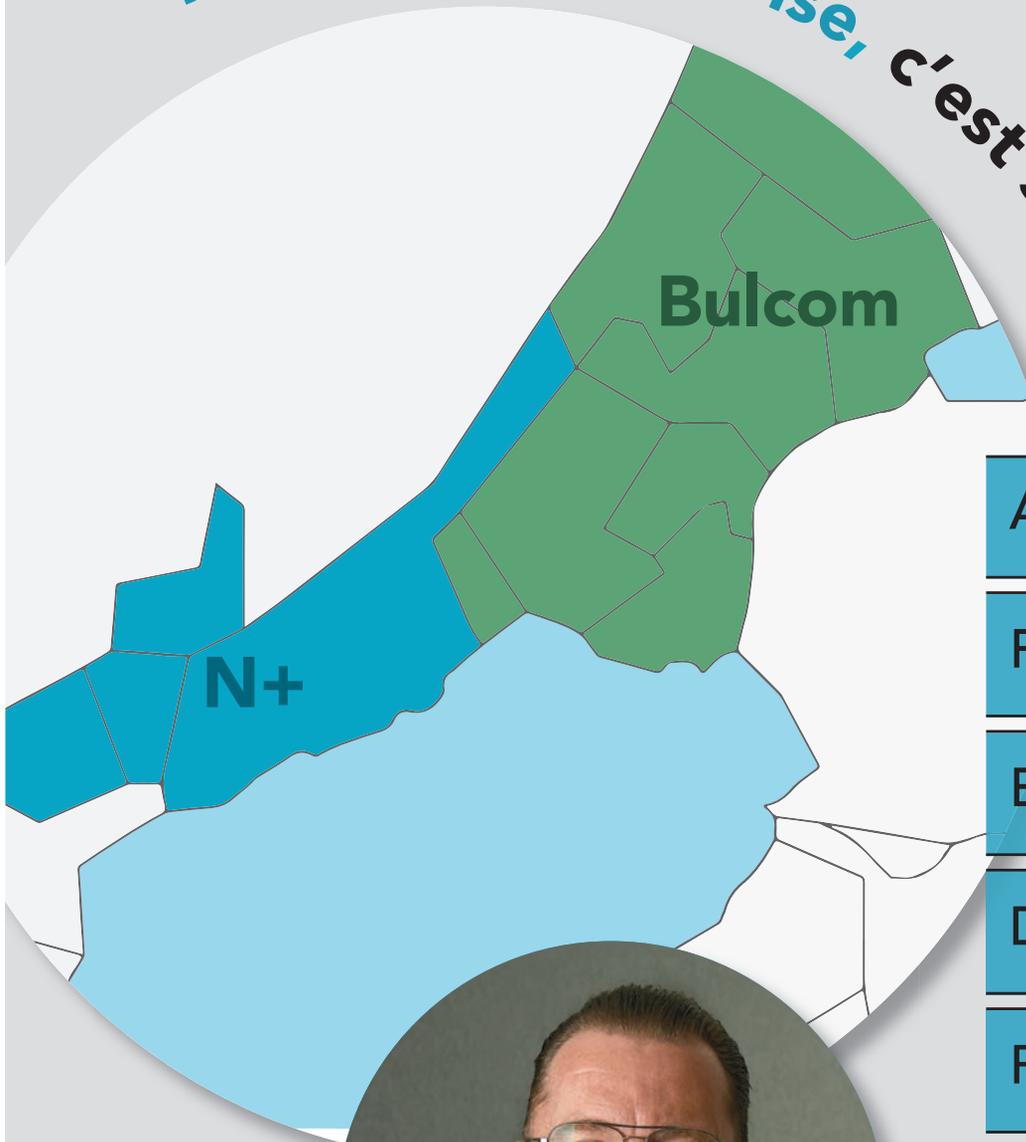
La téléportation, un pouvoir de guérison

**Ma devise**

Ce qui est fait n'est plus à faire !



# Passer votre annonce dans la région neuchâteloise, c'est simple!



Annonces

Flyers

Encarts

Dépliants

Publireportages



Votre conseiller  
**FREDERIC HUBER** vous accompagne dans votre stratégie de communication

**079 408 56 05**  
huber@bulcom.ch

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES



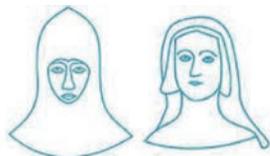
Tirage :  
30'000 ex.



Tirage :  
10'800 ex.

NEUCHÂTEL

## Découvrir le monument des comtes et comtesses de Neuchâtel en réalité augmentée



### MONUMENTISSIMO !

Avec l'application « Monumentissimo ! », le célèbre monument de la Collégiale de Neuchâtel se dévoile sous toutes ses facettes et ressuscite les hommes et les femmes qui ont modelé la ville seigneuriale au Moyen Age. Un atout de taille pour la colline du château, site le plus visité de Neuchâtel, à l'approche des grandes vacances.

Avec ses 15 statues polychromes, le monument funéraire des comtes et comtesses de Neuchâtel est considéré comme une œuvre majeure de la sculpture médiévale en Suisse, et sans équivalent en Europe du nord. Un héritage précieux qui prend une

nouvelle dimension avec le lancement d'une application plongeant les visiteurs dans les luttes de pouvoir et la vie quotidienne du comté de Neuchâtel au Moyen Age.

Cette application, baptisée « Monumentissimo ! », est née à l'initiative de Geneviève Roulet, présidente de l'Association du monument des comtes et des comtesses (AMCC). Elle a été réalisée par des spécialistes de la réalité augmentée, DNA-Studios, en collaboration avec Geneviève Roulet et Arnaud Besson, et financée par différents sponsors dont la Ville et le Canton de Neuchâtel.

« Pour nous c'est un rêve qui se réalise, celui de voir ces hommes et

femmes de pouvoir, Louis, Isabelle et leurs proches, prendre vie sous nos yeux comme si l'espace d'un instant, ils nous révélaient leurs ambitions politiques et dynastiques, leurs joies et leurs peines ! » s'est exclamée Geneviève Roulet lors d'un point de presse à la Collégiale.

#### Saga en quatre langues

L'application fonctionne en deux temps. D'abord, l'application téléchargée (gratuite) à distance ou sur place emmène le spectateur dans une ambiance médiévale, chargée de mystère et de non-dits, où des actrices et acteurs racontent la saga familiale. Un avant-goût qui donnera envie de venir au pied du monument et voir les personnages évoluer comme sur une scène, dans une narration prenante mais en tous points conforme à la réalité historique du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette saga digne de Games of

Thrones à la mode neuchâteloise peut être savourée en français, en allemand, en anglais et en italien.

Le site monumentissimo.ch renseigne sur toutes les facettes du projet.

« Voilà une innovation captivante autant pour les visiteurs de notre ville, mais également pour les habitant-e-s du canton, a souligné Violaine Blétry-de Montmollin, présidente de la Ville et chargée notamment du tourisme. Elle illustre la rencontre heureuse entre la technologie, le patrimoine et la diffusion du savoir, dans le cadre magnifique de la Collégiale qui achèvera sa restauration intérieure l'an prochain. » Cet été, la colline emblématique de Neuchâtel ne manquera donc pas d'attirer : visites guidées du Château et de la tour des prisons (jusqu'au 30 septembre), visite de la Collégiale et son monument, cloître, chemin de ronde sans oublier les jardins du prince et les animaux sculptés de Davide Rivalta se conjuguent pour enchanter les touristes et les curieux-e-s de toute la région.

Ville de Neuchâtel

SUISSE

## Accueil extrafamilial pour les enfants en situations de handicap : rapport actualisé de Procap Suisse



Bien des endroits en Suisse manquent d'une offre systématique d'accueil extrafamilial pour les enfants avec handicap. En avril, Procap Suisse a révélé dans une analyse qu'il est nécessaire d'agir dans différents cantons. Une version actualisée de ce rapport paraît aujourd'hui.

Le rapport « Accueil extrafamilial pour les enfants en situations de handicap » montre que, dans de nombreux cantons suisses, les enfants avec handicap n'ont pas accès à l'accueil extrafamilial. Le statu quo est discriminatoire pour ces enfants et leurs parents, qui, souvent, doivent abandonner leur activité professionnelle.

Après la parution de l'analyse de Procap au mois d'avril, l'équipe du projet a reçu des informations nouvelles et complémentaires et publie aujourd'hui une version actualisée du rapport.

#### Les modifications principales sont les suivantes :

La situation de l'offre dans le canton du Valais a été réévaluée sur la base de nouvelles informations. Le Valais est inclus dans le petit groupe de cantons dotés d'une offre non discriminatoire au niveau de l'accueil extrafamilial (BS, GE, VD, VS, ZG et ville de Zurich).

Le taux d'accueil d'enfants avec handicap dans la ville de Zurich a été corrigé et l'estimation nationale a ensuite été ajustée. Environ 9 000 enfants avec handicap en âge préscolaire vivent en Suisse, dont 2250 avec un handicap lourd. 3000 enfants avec handicap auraient besoin d'une place d'accueil extrafamilial, dont 750 avec un handicap lourd.

D'autres structures assurant l'accueil d'enfants avec handicap sur

une base inclusive ont été ajoutées à la liste annexée au rapport.

Le rapport, qui s'inscrit dans le cadre du projet « Egalité dans l'accueil extrafamilial des enfants en situations de handicap » de Procap Suisse, est disponible en ligne en trois langues. La conférence « Structures d'accueil pour tous – aussi pour des enfants en situations de handicap ? ! », axée sur des exemples réussis d'inclusion à l'âge préscolaire, a eu lieu dans ce cadre au mois de mai. Le projet de Procap Suisse bénéficie d'un financement du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). Procap Suisse s'engagera également pour un accès égal des enfants avec handicap à l'accueil extrafamilial dans le cadre de la régularisation du financement de départ (initiative parlementaire 21.403).

Du **soleil** dans votre vie

**Réalisez vos projets énergétiques en toute sérénité !**

- ✓ Photovoltaïque
- ✓ Installation électrique
- ✓ Pompe à chaleur
- ✓ Domotique

**Offre gratuite et sans engagement**  
viteos.ch / 032 886 0 886

**viteos**  
toutes vos énergies

# Laténium

# Festival

**ifne.ch**  
Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC

# 13.7 ——— 6.8.21

## Dans le vent de l'actualité

### Le Ruhaut de Cressier torrent imprévisible Les explications de Météo suisse

**Les deux cellules orageuses particulièrement virulentes, qui ont fusionné mardi 22 juin passé, sur les hauts de Cressier lâchant, peu avant 20 heures, des précipitations de 40 mm en 40 minutes sont la cause du torrent de boue qui a déferlé sur le cœur d'un des plus beaux villages du canton.**

Le Ruhaut, ruisseau souvent à l'étiage, prend naissance à Grange-Vallier au-dessous de Lordel puis il descend dans une combe encaissée à travers les forêts de l'Esson et de l'Eter avant d'être canalisé dans le village de Cressier. On ne lui connaît pas dans son histoire une crue telle que celle récemment vécue.

La pointe exprimée par le graphique de la station de Météo suisse de Cressier que nous reproduisons en annexe met bien en évidence la densité des précipitations tombées pendant les premières minutes des intempéries dévastatrices

Pour les analystes de Météo suisse : « cet événement localement imprévisible a eu des conséquences matérielles considérables du fait de l'occurrence d'abondantes précipitations sur une zone très encaissée et débouchant sur le vallon du Ruhaut et ont été immédiatement déversées sur la localité. »

Les pluies diluviennes tombées sur les hauts de Cressier, ce 22 juin passé, sont non sans certaines analogies avec celles arrivées sur la Combe Biosse qui avaient gonflé le Seyon et inondé Villiers et Dombresson, le 21 juin 2019. Elles n'ont, cette fois, heureusement pas fait de victimes humaines mais de considérables dégâts matériels. Elles ont, en revanche,

généralisé une valeur qui grandit l'homme et la femme : la solidarité : ce sentiment de devoir moral envers les autres. Elles ont aussi montré l'utilité de l'Armée suisse en cas de dernier recours.

40 mm en 40 minutes...on n'est pas loin du record de précipitations mesurées en Suisse qui fut de 41 mm, à Lausanne, le 11 juin 2018.

Météo suisse affirme que les conditions de l'orage qui a frappé Cressier étaient hautement imprévisibles. Localement violentes, elles rappellent combien il convient d'analyser les prévisions avec précaution. Il faut tenir compte de la configuration des zones potentiellement touchées, mais également de la vulnérabilité locale liée, entre autres, à la topographie qui a joué un rôle non négligeable dans ces inondations.

L'orage de Cressier a donné aux météorologues, et c'est l'Office fédéral de météorologie et de climatologie Météo Suisse qui l'affirme, une belle leçon d'humilité.

Claude Zumbach

